

Recueil d'expériences et d'outils
d'éducation à la citoyenneté
auprès d'associations issues de l'immigration africaine en France

Juin 2004

Document réalisé par Marjolaine Chamayou
dans le cadre d'un stage professionnel à la *Fédération des Associations
Franco-Africaines de Développement (FAFRAD)*

www.FAFRAD.org

Recueil d'expériences et d'outils
d'éducation à la citoyenneté
auprès d'associations issues de l'immigration africaine en France

Document réalisé par Marjolaine CHAMAYOU
dans le cadre d'un stage professionnel de validation du DUT «*Animateur Socioculturel /
filière : Gestion du Développement et de l'Action Humanitaire*»
marjoluna@yahoo.fr

Président de la FAFRAD : Yéra DEMBELE
Mail : yera@FAFRAD.org

Responsable du stage : Anna RAUWEL
anna.FAFRAD@wanadoo.fr

Remerciements

Le travail que j'ai pu mener avec l'équipe de la FAFRAD pendant deux mois a été un plaisir. Les rencontres que j'ai faites avec chacun de vous, qui ont participé à l'enquête, ont été passionnantes, remplies de découvertes et d'enseignements. Je tenais à remercier toutes les personnes qui ont partagé avec moi leurs engagements citoyens, leurs expériences associatives et humaines : *Vous m'avez permis de voyager à travers vos paroles. Je vous remercie encore une fois pour ce que vous m'avez permis de connaître, les horizons que vous m'avez ouverts. J'espère que vous retrouverez dans ce recueil ce que nous avons partagé. En vous souhaitant à tous, bonne continuation dans vos projets !*

Marjolaine

SOMMAIRE

<u>Introduction</u>	p.8
Première partie :	
Réflexion autour du concept, de la pédagogie et des objectifs	p.10
I. <u>Une nouvelle conception de la citoyenneté</u>	p.10
1. D'une citoyenneté de résidence ...	p.10
2. ...à une citoyenneté internationale	p.14
3. Qu'est-ce que l'éducation à la citoyenneté ?	p.16
II. <u>Une pédagogie active</u>	p.21
1. Sensibilisation, revendication ou information ?	p.21
2. Education populaire et pédagogie de projet	p.23
III. <u>L'objectif : mieux vivre ensemble</u>	p.25
1. Le dialogue interculturel et intergénérationnel	p.25
2. L'insertion sociale et professionnelle en France	p.26
3. La solidarité internationale et le développement	p.29
Deuxième partie :	
Exemples de pratiques	p.30
I. <u>Les expériences</u>	p.30
1. Les chantiers « jeunesse » de solidarité internationale	p.30
2. L'éducation à la paix par le sport et la musique	p.32
3. La citoyenneté sur ses lieux de vie: dans les transports, le quartier, l'école	p.34
4. L'éducation à la santé : la prévention SIDA	p.36

II.	<u>Les outils</u>	p.38
	1. Le bulletin d'information et autres documents écrits	p.38
	2. La conférence radiophonique en direct avec les partenaires du Sud	p.40
	3. Le FORUM	p.42
	4. Le repas africain	p.43
Troisième partie :		
	Les moyens d'action	p.44
I.	<u>Les expériences associatives rencontrées</u>	p.45
	1. Les conseils des associations rencontrées	p.45
	2. La création d'un poste destiné à l'éducation au développement et à la citoyenneté	p.46
II.	<u>Le Centre d'Information et de Recherche sur le Développement (CRID)</u>	p.47
	1. L'échange d'expérience et les formations de la <i>Plate Forme d'Education au Développement et à la Solidarité Internationale</i>	p.47
	a. La Plate Forme d'éducation au Développement et à la Solidarité Internationale	p.47
	b. Les formations proposées	p.48
	2. La dynamique et les « <i>coups de pouces</i> » de la <i>Semaine de la Solidarité Internationale</i>	p.49
	a. La Semaine de la Solidarité Internationale	p.49
	b. Les « <i>coups de pouce</i> »	p.50
	3. Le réseau et l'aide financière du <i>Programme Acteurs Solidaires</i>	p.51
	a. Le programme Acteurs Solidaires	p.52
	b. Les « Pôles initiatives »	p.53
III.	<u>Autre campagne et réseau d'éducation au développement</u>	p.54
	1. La campagne <i>Demain le Monde : Les migrations</i>	p.54
	a. La campagne <i>Demain le Monde : Les migrations</i>	p.54
	b. Les labels	p.55
	2. Le Réseau d'Information Tiers-Monde (RITIMO)	p.56
	Conclusion	p.57

Bibliographie thématique	p.58
Sites Internet	p.60
<u>Annexes</u>	p.61
Annexe 1 : Méthodologie de travail	p.62
Annexe 2 : Présentation des associations rencontrées au cours de l'enquête	p.73
Annexe 3 : Présentation de la FAFRAD	p.78

Introduction

A la suite d'une enquête que j'ai réalisée du mois d'octobre 2003 au mois de mars 2004, j'ai pu constater que les associations issues de l'immigration réalisent, en plus des *projets de solidarité internationale avec les pays du Sud* et des actions *en faveur de l'insertion de la population immigrée en France*, des actions d'éducation à la citoyenneté. A travers leurs initiatives, ces associations issues de l'immigration ont développé une nouvelle conception de la citoyenneté. Réactualisée, la citoyenneté paraît plus appropriée au contexte mondial et national actuel.

Le contexte de mondialisation nous offre des moyens d'information, de communication et de transport à travers l'ensemble de la planète. Ils permettent à une grande partie des individus de prendre conscience des réalités et des interactions possibles entre tous les pays de la planète. Ainsi, nous pouvons savoir se qu'il se passe à des milliers de kilomètres de l'endroit où nous nous trouvons. Nous sommes informés des fêtes qui se déroulent dans tous les pays du monde et aussi des injustices. Comment réagir face à cette présence mondiale dans notre salon ? Et pourquoi réagir ? Certains parcours migratoires et investissements associatifs des personnes issues de l'immigration permettent de répondre à ces questions. Ces personnes, originaires d'un autre pays que celui où elles résident, s'impliquent dans la vie de leurs pays d'origine et de leur pays d'accueil. Elles participent au développement de leur pays de naissance tout en s'impliquant dans leur ville de résidence jusqu'à en être élu associatif et politique. Aujourd'hui, ces acteurs du développement international et local sensibilisent leurs enfants, les autres personnes issues de l'immigration et l'ensemble de la population française à cet engagement citoyen international. A travers leurs actions d'éducation à la citoyenneté, des associations issues de l'immigration proposent une autre approche de la citoyenneté. Cette approche internationale de la citoyenneté ne correspondrait-elle pas au contexte de mondialisation actuel ?

Aujourd'hui, la France connaît une crise de la citoyenneté. Les dernières élections présidentielles ont connu un fort taux d'abstentionnisme, les syndicats ne sont plus des structures mobilisatrices, un décalage de plus en plus profond se fait sentir entre les représentants politiques et la population civile. Catherine Wihtol de Weden estime que « *en ce sens, la « nouvelle citoyenneté » n'est pas seulement un problème d'immigrés, mais un problème de recomposition organique de la société et de sa représentation politique* ». En outre, elle estime que « *ce sont ceux qui se trouvent à la périphérie du système politique*

français qui contribuent le plus, aujourd'hui, à définir le contenu de la « nouvelle citoyenneté ». Prendre en compte ces initiatives n'est pas une faveur qui est faite à ces associations mais bien une reconnaissance méritée qui permettrait de réactualiser le concept de citoyenneté délaissé à ce jour par la population française.

D'autre part, l'insécurité tant médiatisée véhicule des stéréotypes sur la population issue de l'immigration qu'elle soit française ou non. Les actions d'éducatives à la citoyenneté réalisées par les associations issues de l'immigration permettraient de revaloriser cette population stigmatisée à tort. Malheureusement nous pouvons constater que l'ensemble du milieu associatif français, les structures d'éducation populaire, les collectivités territoriales comme les institutions étatiques méconnaissent, pour beaucoup, ces pratiques d'éducation à la citoyenneté initiées par les associations issues de l'immigration. Ainsi, celles-ci regrettent encore trop souvent d'être sollicitées seulement pour des animations qui se limitent au folklore traditionnel. Les représentations datant de la traite négrière ou de la période coloniale pèsent encore quelques fois sur le regard qui est porté sur ces associations. Elles peuvent être perçues comme étant des sources d'exotisme ou de misérabilisme, au mieux elles sont invitées à participer à des débats sur la situation de leur pays d'origine ou l'immigration. L'enquête précédente, réalisée d'octobre 2003 à Mars 2004, aborde cet aspect en posant la question de la place des associations issues de l'immigration dans les actions d'éducation à la citoyenneté.

Dans ce contexte il est intéressant et important de prendre en compte les initiatives mise en œuvre par ces associations qui apportent un nouveau regard sur la citoyenneté et la manière d'éduquer les jeunes comme les moins jeunes afin qu'ils la pratique.

Le présent document présente une partie de ce qui est fait en éducation à la citoyenneté par les associations issues de l'immigration. Les objectifs de ce travail sont de modifier le regard porté sur les ressources et compétences que possèdent ces associations et d'enrichir et actualiser le concept et la pratique de l'éducation à la citoyenneté. Il permet aussi de capitaliser quelques unes de ces pratiques afin que les associations de la FAFRAD puissent bénéficier d'un échange d'expériences.

Ce document a été réalisé à partir d'entretiens réalisés avec des associations faisant parties du réseau de la FAFRAD et d'observations d'évènements qu'elles organisent¹. Des ouvrages [et des](#) revues ont aussi été utilisés afin de conceptualiser et d'avoir un regard croisé avec les informations recueillies sur le terrain.²

¹ Ces associations et évènements sont présentés en annexe 2.

² Une bibliographie présente cette documentation.

Première partie :

Réflexion autour du concept, de la pédagogie et des objectifs

Depuis le début de l'année 2004, le *Forum des Organisations Issues de l'Immigration* (FORIM) dont la FAFRAD fait partie, est membre de la *Plate-Forme d'Education au Développement et à la Solidarité Internationale* (PF EAD SI). Par cette adhésion, le FORIM inscrit les associations issues de l'immigration comme des acteurs de l'éducation au développement et à la solidarité internationale. Dans cette partie, nous chercherons à définir ce qu'est ce concept pour les associations issues de l'immigration africaines de la FAFRAD. Nous verrons notamment que le terme *d'éducation à la citoyenneté* est plus utilisé par les associations que celui *d'éducation au développement*. Nous utiliserons alors nous aussi le terme *d'éducation à la citoyenneté* qui sera défini et approfondi afin de se rendre compte de la particularité qu'offre ces associations. Ensuite nous soulignerons le dynamisme de cette éducation où l'apprenant est acteur de sa formation. Enfin, nous présenterons les objectifs que souhaitent atteindre les associations lorsqu'elles réalisent ces actions d'éducation à la citoyenneté.

I. Une nouvelle conception de la citoyenneté

1. D'une citoyenneté de résidence ...

La nation est fondée sur deux dimensions, selon Isabelle Taboada-Léonetti, (1998)³, l'une *ethnique*, l'autre *civique*. La dimension ethnique ferait appel à *l'identité nationale* alors que la dimension civique ferait appel à la *citoyenneté*.

La dimension ethnique renvoie à un « *mythe collectif d'une origine commune* », à un ensemble de pratiques culturelles communes. Cette dimension fait appel à un passé commun qui serait le fondement de l'identité nationale. L'appartenance à une nation est alors transmise par la filiation. Cette dimension ethnique de la nation est fortement basée sur l'affect. On parle alors de patriotisme, de fierté nationale.

³ *La nation : le civique et l'ethnique in Cultures en Mouvement, 1998, Migrations, différences et citoyenneté. La nation à l'épreuve ?*, n°10, 66p.

La dimension civique de la nation est dégagée de l'affect. Elle fait appel à un « *contrat, individuel et volontaire, dont l'Etat, lieu de souveraineté et de l'égalité est le garant.* » Ce contrat est politique. Il fait référence à la citoyenneté qui « *définit un ensemble de droit et de devoirs garantis par le droit.* ».

En France, ces deux dimensions sont confondues : il faut être français pour être citoyen. Cette conception évolue avec les immigrés originaires d'Europe qui ont des droits politiques au niveau des élections municipales en France. Cependant pour ce qui concerne les étrangers originaires de l'extérieur de l'union européenne, ils n'ont aucun droit politique sur le territoire français. Ils ne sont alors pas considérés comme des citoyens à part entière par les institutions françaises. Les étrangers ont des droits et des devoirs économiques et sociaux qu'ils ont obtenus en se prévalant de leur travail. Mais les droits et devoirs politiques ne leurs sont pas encore octroyés.

Aujourd'hui, les immigrés n'ont la possibilité d'accéder aux droits et devoirs politiques que s'ils demandent la nationalité française. Pourtant, pour certains d'entre eux, cette nationalité représente l'histoire du colonisateur, de l'esclavagiste. Ceux-là perçoivent l'adhésion à la nationalité française comme une manière de désavouer sa propre histoire. De ce point de vue, il est tout à fait compréhensible qu'ils ne souhaitent pas adhérer à cette nationalité. C'est un contrat politique, la reconnaissance d'un comportement civique, et non un lien chargé d'affect ou une appartenance nationale que réclament les immigrés pour accéder à la citoyenneté.

Depuis les années 1970, les immigrés revendiquent pourtant ces droits politiques, au nom de la résidence sur le territoire, parce que les retombées d'une politique ne distinguent pas nationaux et immigrés. En 1974, le Mouvement des Travailleurs Arabes qui soutient la candidature de Djillali Kamel lors de l'élection présidentielle. Le collectif « *J'y suis, j'y vote* » de 1989 s'inscrit dans le prolongement des actions du Collectif pour les droits civiques créé en 1983. Aujourd'hui, la campagne « *Votation Citoyenne* » de 2004, s'inscrit dans cette dynamique. La spécificité de cette campagne est qu'elle se situe au niveau européen (constitution de l'UE oblige). Elle est organisée par un grand nombre d'associations issues de l'immigration. Elle clame le slogan « *Tous égaux ! Tous citoyens !* » et propose une pétition pour « *une citoyenneté européenne de résidence* ». Cette campagne compte recueillir un million de signatures. Le journal *Hommes et Migrations* propose plusieurs dossiers afin

d'expliquer pourquoi les immigrés sont «des citoyens ici et là-bas»⁴ ; pourquoi leur vie associative est une preuve de leur « action citoyenne »⁵ dans le pays d'accueil.

Gaston KELMAN, dans son ouvrage *Je suis noir et je n'aime pas le manioc* (2003), se demande ce que signifie qu'être citoyen :

« Trois éléments déterminent l'appartenance à la citoyenneté : l'hérédité, le lieu de naissance ou le choix de vie. L'appartenance à une nation n'est pas déterminée par des critères physiques. Ce qui détermine mon existence, ce n'est pas tant d'où je viens que ce que je deviens.

Ensuite on n'assume ses choix. On ne les subit pas. (...).

Je suis bourguignon comme ceux qui y sont nés, parce que j'en ai un jour décidé ainsi. (...).

Je suis bourguignon parce que j'en ai pleinement le droit, parce que l'existence précède l'essence, parce que j'ai absolument le droit de choisir ma nationalité comme je choisis ma religion et mon lieu d'ancrage, d'enracinement, sans que l'on me ramène sans cesse à des racines et à des origines que l'on croit à tort, inscrites sur mon faciès négroïde.

Je suis bourguignon parce que je ne veux plus laisser une couleur de peau que je n'ai pas choisie, me bousiller la vie, (...).

Je suis bourguignon par choix. Tu es essonien mon fils par le droit du sol et elle est-ce qu'elle veut ta mère, alors que ta sœur est parisienne. Elle est parisienne comme un Afrikaner parfaitement blanc est Johannesburgois au même titre que le Zoulou, sans que l'on cherche toujours à la rattacher à sa lointaine Hollande originelle ; et qui le ferait aurait tort. Je suis bourguignon comme un Noir de Harlem est aussi américain qu'un WASP des beaux quartiers ou un rital pizzaiolo, ou encore un flic d'origine irlandaise, bien que le Noir s'entête à être africain-américain, comme si l'on disait européen-américain ». (p 57- 59)

« Quand la multiracialité sera-t-elle admise dans la société française et avec une unité culturelle nationale ? Combien de temps les Noirs resteront-ils enfermés dans cette image d'exotisme et de marginalisation que l'on a à jamais pétrifiée ? Est-ce qu'être français est une affaire de couleur de peau ou d'adhésion au pacte républicain ? » (p69)

Au cours de l'enquête plusieurs témoignages ont appuyé cette revendication de la citoyenneté de résidence :

M. THIAM, chargé d'un projet de chantier jeunesse avec le Sénégal s'est investi dans l'association pour la rénovation du N'Dioum alors qu'il est attendu dès à présent au Canada pour poursuivre ses études. Il a fait le choix de rester quelques mois de plus en région Parisienne, aux Mureaux et de partir au Canada seulement en septembre : *« Ça vient de mon éducation. Mes parents m'ont toujours dit de me demander qu'est-ce qu'on peut apporter aux autres. Donc quand je suis venu ici je me suis aussi demandé qu'est-ce que je peux apporter à ces gens ? Ici, les parents ne savent ni lire, ni écrire. Certains*

⁴ Titre du dossier de la revue Hommes et migrations, n°1239, 2002, 152p.

⁵ Titre du dossier de la revue Hommes et Migrations, n°1229, 2001, 150p.

jeunes ont même du mal à écrire leur nom. Moi je peux les aider, le suis journalistes de formation. Je suis venu pour faire un stage. Puis comme j'ai une sœur qui travaille dans cette association, elle m'en a parlé. J'ai alors senti que j'avais quelque chose à faire avant de repartir définitivement au Sénégal. J'ai senti que des gens avaient besoin de moi ici. »

Les immigrés ayant la nationalité française justifie aussi leur citoyenneté au nom d'un investissement dans la vie locale :

M. SOSSOUGAH, président de l'association PHUSAP, nous livre un témoignage personnel, après nous avoir dit qu'il était médaillé du travail par le ministère de l'emploi et de la solidarité pour avoir effectué 40 ans d'activité salariée et médaillé de la prévention routière pour 40 ans de conduite sans accident corporel. Pour lui ces médailles sont des marques de « reconnaissance ». Il estime que « *quand vous êtes dans un pays qui vous accueille, il y a des règles à respecter, des comportements qu'il faut avoir pour être intégré dans la population. Quand on est sur la route, il faut faire attention pour ne pas mettre sa vie en danger ni celle des autres.* ». M. SOSSOUGAH met ainsi en avant sa citoyenneté par son comportement civique et non pas par sa nationalité française. Il poursuit alors : « *Même si j'ai la nationalité française, je suis étranger. Quand je marche dans la rue on voit d'abord un « nègre », un « homme de couleur ». Il faut que je sorte ma carte d'identité pour qu'on reconnaisse que je suis Français. Ce n'est qu'un papier qui me permet d'avoir la tranquillité, ça évite de faire la queue à la préfecture. Mais dans la rue je suis, je reste un immigré. Je sais que je viens de quelque part donc ça ne me gêne pas. Moi je suis Français d'origine Togolaise, je suis étranger. Partout où je passe j'essaie de m'intégrer. C'est un comportement qui dépend de chacun. Je respecte tout le monde et je demande que tout le monde me respecte. Le racisme ça existe partout, même entre les régions françaises. Les gens ont peur d'aller vers l'autre. Et si on ne se connaît pas on a du mal à vivre ensemble. Alors que lorsqu'on apprend à se connaître, on se rend compte qu'on s'est largement trompé. Tout dépend de chaque individu. Moi je vais vers les autres. Si l'un ne fait pas le pas, l'autre peut le faire.* »

Néanmoins cette citoyenneté de résidence, n'efface pas pour autant la citoyenneté liée à l'affect, à une histoire commune. Nous pouvons même penser qu'elles s'alimentent l'une l'autre :

Le groupe de jeunes de la FAFRAD qui se mobilise à travers un chantier de solidarité pour réhabiliter une bibliothèque au Mali, nous dit qu' « *en réalisant cette action je me mobilise pour ma ville et pour mon pays* ». Nous devons entendre par là que la « ville » est Bobigny tandis que le « pays » est le Mali. Ces jeunes sont des enfants de parents émigrés du Mali. Ils ne se sont rendus au Mali que de manière occasionnelle et n'envisage pas forcément d'y vivre plus tard mais ils s'en considèrent citoyens à travers l'histoire de leurs parents, le sang.

En ce qui concerne les jeunes français de parents immigrés, la citoyenneté de résidence est une notion qui peut les amener à être mieux intégrés dans et par la population française dans son ensemble. Aucun « *mythe collectif d'une origine commune* » ne lie ces jeunes et le reste de

la population française. Au contraire, l'on peut observer une fracture sociale, que se soit de la part de la société ou des jeunes eux-mêmes. Celle-ci peut être, par exemple, due au malaise que ressentent et leur transmettent leurs parents ou au regard que la population française porte sur eux. Ces jeunes ne se sentent alors pas français. « *Dans la rue, quand on me demande de quelle nationalité je suis, je dis que je suis malienne, mais je sais que j'ai la nationalité française* ». Agir dans un esprit de civisme et non d'appartenance ethnique peut permettre à ces jeunes d'exercer leur statut de citoyen comme ils l'entendent.

2. ...à une citoyenneté internationale.

Les immigrés développent alors une nouvelle conception de la citoyenneté. Celle-ci n'est plus acquise sur le principe de la nationalité mais sur celui d'un comportement civique. La citoyenneté ne se limite plus à des frontières nationales. L'individu est un citoyen, porteur de droits inaliénables en tout lieu. La citoyenneté des individus transcende alors les frontières nationales et s'étend à tous les pays où l'individu peut être amené à résider. Les immigrés proposent alors une citoyenneté à dimension internationale.

Le concept de « citoyen du monde » devient alors explicite. Selon la conception de la citoyenneté développée par les immigrés, l'individu n'est pas seulement responsable de la région dont il est originaire. Il est responsable de la région où il se trouve et même certains vont jusqu'à dire qu'il est responsable des régions où il peut être amené à se trouver. Aujourd'hui, les possibilités de déplacement à travers le monde sont facilitées par les moyens de transport. L'individu est alors un citoyen du monde.

Cette dimension internationale de la citoyenneté demande à l'individu d'être capable d'exercer sa responsabilité citoyenne, individuelle et collective, auprès d'autres nations et a fortiori d'autres cultures que la sienne. L'individu, citoyen de résidence comme de nationalité, est alors en relation avec d'autres individus qui n'ont pas la même histoire nationale, ni les mêmes pratiques culturelles. Cette nouvelle conception de la citoyenneté demande aux individus d'être en mesure de développer des capacités de dialogue interculturel. Les associations issues de l'immigration qui travaillent sur l'éducation à la citoyenneté ont alors développé un lien fort entre la citoyenneté et le dialogue interculturel.

Cette dimension mondiale de la citoyenneté a été énoncée à plusieurs reprises au cours de l'enquête :

M. KONATE président de l'association SOBA. Il s'agit effectivement d'actions d'éducation à la citoyenneté mondiale. *« La citoyenneté se n'est pas seulement aller voter. C'est participer à la vie de la cité, prendre en compte les problématiques de la cité, de la communauté, de la ville où on est. En outre il s'agit d'une citoyenneté du monde parce que le contexte de mondialisation actuel nous y entraîne. Bien que ce ne soit pas un concept crédible, et trop généraliste. Il s'agit de prendre conscience des problématiques du monde, qu'est-ce qu'on peut faire ensemble ? puisque l'un ne va pas sans l'autre. Néanmoins cette question est difficile on le voit avec la construction de l'Europe où chacun tient à son pré carré. Mais nous nous agissons au niveau international nous avons donc un objectif plus lointain. »*

M. Kaba MANE, président de l'association AIPS travaille depuis plusieurs années sur un projet d'éducation à la paix à travers le sport. Il s'agit d'un projet international, qui serait amorcé en France. *« Lorsque quiconque est dans un lieu, il est nécessaire que tout le monde se donne la main. Quand la balle est tirée ici on en sent les répercussions plus loin. Chacun doit apporter ce qu'il peut apporter. On a pas à dire que l'on est immigré ou pas. [...] Il y a un problème d'éducation. On n'éduque pas assez les gens au civisme, à la manière dont ils doivent se comporter, s'aimer. Il faut éduquer, aimer montrer les routes aux jeunes. [...] Un jour on est là et un autre on peut être ailleurs. Je compte rentrer dans quelques années. [...] Nous devons montrer que nous avons les mêmes valeurs. Quand ils viennent chez nous ils respectent, alors nous aussi ont respectent ici. Tout le monde est chez tout le monde. »* Lorsque M. Mané nous dit qu'il souhaite rentrer, il parle du pays où il est né. Mais aujourd'hui c'est au niveau international et national qu'il s'engage. C'est à la vue des violences et des managements politiques dans le sport qu'il y a en Europe et dans le monde qu'il s'est engagé dans un projet de grande ampleur qui est présenté dans ce dossier dans le chapitre à propos des expériences.

Thomas Lacroix, a rédigé une thèse *« Espace transnationaux et territoire : Les réseaux marocains du développement »* soutenue à Paris en décembre 2003, dans laquelle il s'intéresse, en seconde partie, à ce qu'il appelle le *transnationalisme*. Il cherche à identifier les motivations des migrants dans leur démarche de projet de développement au pays d'origine.

Il affirme alors que *« on peut d'emblée présenter les motivations comme la volonté de se positionner en acteur transnational en s'appuyant sur une pluralité d'insertions. De l'analyse des motivations exprimées par les migrants apparaît non pas une conjonction d'intérêt individuel, mais la volonté de construire un continuum sociale Nord/ Sud. L'implication s'inscrit dans le vaste ensemble des relations entre les émigrés et leur espace de départ, mais également dans la perspective d'une double insertion. »*. (p225)

« Le transmigrant peut se définir comme une personnes qui à travers son parcours migratoire, a pu s'approprier deux espace de vie, deux système sociaux. » (p241)

3. Qu'est-ce que l'éducation à la citoyenneté ?

Les associations africaines rencontrées n'utilisent pas toutes le terme d'éducation à la citoyenneté dans leur statut, leur plaquette de présentation ou leur discours.

- Par exemple, l'association Nianandougou utilise le terme de *socialisation*, qu'elle définit comme une action qui vise à permettre :
 - o « *aux enfants qui sont nés de l'immigration de se sentir chez eux, ici en France, sans oublier qu'ils viennent d'Afrique.*
 - o *De mettre les deux coutumes en une seule personne.* »

Néanmoins le terme d'éducation à la citoyenneté a été accepté par toutes les associations rencontrées, chacune lui accordant une dimension particulière, qu'elle soit thématique ou géographique. En réunissant les différentes conceptions de la citoyenneté évoquées au cours des entretiens ainsi que celles abordées dans la recherche documentaire, nous pouvons présenter, sous forme de tableau, une définition assez complète de l'éducation à la citoyenneté (page suivante).

Cependant il faut remarquer que toutes les associations citées comme des exemples ne sont pas toujours conscientes de l'être. Par exemple, les groupes jeunes de chantiers de solidarité internationale, abordent l'éducation aux médias mais ils ne l'ont pas identifié. Avant le départ ils s'informent autour du pays où ils se rendent et pendant leur voyage ils peuvent souvent percevoir une autre réalité que celle qui leur a été véhiculé par les médias. A leur retour, lors de la restitution de leur voyage, ils vont pouvoir développer leur esprit critique et changer leur regard et celui de leur public sur l'information qui est véhiculées à propos de ce pays. Souvent dépeint comme misérable et pauvre par les médias, les jeunes parlent de l'Afrique comme un lieu rempli de vitalité, de projet, d'envie d'agir.

Enfin, si les dimensions thématique concernant l'éducation économique et l'éducation à la consommation ne proposent pas d'exemples, c'est parce que aucune associations rencontrées n'abordées ces dimensions.

Les dimensions de l'éducation à la citoyenneté	Exemples d'associations proposant des expériences ou outils ayant cette dimension	Pages
---	---	-------

Thématiques :

Nb : La dimension sociale est intrinsèque à toutes les dimensions

<p>Politique Démocratie participative. Implication dans la vie sociale, les prises de décisions du niveau local au niveau international.</p>	<p><i>Groupe jeunes de la FAFRAD, Association pour la rénovation du N'Diom : Chantier Jeunesse de Solidarité Internationale</i></p> <p><i>SOBA</i></p> <p><i>Groupe Jeunes du Forum</i></p> <p><i>Immigration Démocratie Développement</i></p> <p><i>Association Nationale Femmes Relais Médiatrices Interculturelles</i></p>	<p>p. 28 p. 31</p> <p>p. 40</p> <p>p. 23</p> <p>p. 42</p> <p>--</p>
<p>Altérité Dialogue interculturel, intergénérationnel. Médiation Ecoute. Respect. Tolérance. Compréhension. Paix</p> <p>Droits de l'Homme Accès au logement, au travail, à la scolarité, à la libre circulation, aux soins, à la liberté de choix de vie ...etc.</p>	<p><i>Groupe jeunes de la FAFRAD, Association pour la rénovation du N'Diom : Chantier Jeunesse de Solidarité Internationale</i></p> <p><i>Groupe Jeunes du Forum</i></p> <p><i>Nianandougou</i></p> <p><i>AIPS : Projet d'éducation à la paix par le sport</i></p> <p><i>Guidimaxa</i></p> <p><i>PHUSAP, ANABE, ADB : Education à la santé, prévention SIDA</i></p> <p><i>Association des Haratines : Abolition de l'esclavage</i></p> <p><i>Association Nationale femmes Relais Médiatrices Interculturelles : prévention de l'excision, des mariages forcés, de la polygamie ; droit des enfants</i></p>	<p>p. 28</p> <p>p. 23</p> <p>p. 25</p> <p>p. 32</p> <p>p. 43</p> <p>p. 36</p> <p>p. 21 p. 40</p> <p>--</p>

<p align="center">Environnement</p> <p>Entretien de son lieu de vie : Gestion de la pollution sonore, visuelle, odorante ; gestion des déchets ; gestion des énergies</p>	<p><i>Relais Citoyens</i> : Citoyenneté dans le quartier, dans les transports, à l'école</p>	p. 34
	<p><i>Association Nationale femmes Relais Médiatrices Interculturelles</i> : actions de prévention en matière d'énergie en partenariat avec EDF, à destination des femmes immigrées.</p>	p. 23
	<p><i>Nord-Ouest Africa</i> : sensibilisation au problème de l'eau</p>	p. 21

<p align="center">Médias</p> <p>Former à l'esprit critique. Croiser les informations visuelles, orales, écrites, vécues.</p>	<p><i>Groupe jeunes de la FAFRAD, Association pour la rénovation du N'Diom : Chantier Jeunesse de Solidarité Internationale</i></p>	--
<p align="center">Education économique</p> <p>Lutte pour l'abolition des mauvaises conditions de travail, des paradis fiscaux. Epargnes Solidaires Création d'activité créatrice de revenu, gestion financière à caractère social</p>	--	
<p align="center">Consommation</p> <p>Achat réfléchi en fonction de la qualité du bien ou du service consommé : respect de l'environnement, des travailleurs et des consommateurs.</p>	--	

Géographique

<p align="center">Education à la citoyenneté nationale</p> <p>Respect des règles du pays de résidence Interdiction de la polygamie, de l'excision, du mariage forcé.</p>	<p><i>Association Nationale Femmes Relais Médiatrices Interculturelles</i></p>	p. 23
<p align="center">Education à la citoyenneté internationale</p> <p>Respect des règles des pays étrangers Consciencés des répercussions de son comportement au niveau international S'informer et agir face aux comportements des entreprises multinationales. Réaliser un tourisme respectueux de l'étranger et de son environnement.</p>	<p><i>Groupe jeunes de la FAFRAD, Association pour la rénovation du N'Diom : Chantier Jeunesse de Solidarité Internationale</i></p> <p><i>Association du Guidimaxa</i></p> <p align="center">SOBA</p>	<p>p. 23</p> <p>p. 29</p> <p>p. 40</p>

Voici quelques définitions recueillies au cours des rencontres associatives :

M. Théodore KABORE, président de l'association ADB, nous présente sa perception de l'éducation à la citoyenneté à laquelle il participe à travers ses actions associatives : « *Quelques gestes, quelques phrases ouvrent l'esprit pour dire que tu es noir ou blanc, ou jaune on est tous pareil. On a pas la même mentalité mais avec la langue que nous parlons tous, chacun peut apporter sa différence et alors nous ne sommes qu'un. [...] La vie associative ouvre l'esprit de participation à beaucoup de choses. Là où j'habite, je vis, je dois participer. Je ne peux pas dire que c'est le problème des autres. C'est ma ville, je ne peux pas être consommateur. Je dois participer même si c'est modeste.* »

M. SOUMARE, président de l'association des ressortissants du Guidimaxa, nous fait part de sa perception de l'éducation à la citoyenneté : c'est « *faire prendre conscience de l'appartenance à un groupe, à un espace géographique. Toutes ces personnes doivent alors faire des efforts pour que les projets se réalisent. On se rassemble, on discute. On part d'une petite action mais lorsque l'on est plusieurs, on peut la multiplier. [...] Nous travaillons à la citoyenneté pour que nos enfants soient des citoyens à part entière, pour les inciter à s'intéresser à ce qui se passe dans leur quartier, dans leur ville. [...] Il y a des clivages. Mais tous les enfants d'ici sont nés ensemble, habitent dans la même cité, dans la même ville. Ils ont donc les mêmes droits et les mêmes devoirs. La citoyenneté devrait être la même pour tous cela permettrait une cohésion sociale.* »

Nous pouvons nous rendre compte que les définitions de l'éducation à la citoyenneté proposées par les associations africaines sont quasiment semblables à celles qui sont proposées par la société française et européenne.

Le *Dictionnaire de Pédagogie*, Bordas, 2000 considère que « *Le changement de vocabulaire – « éducation à la citoyenneté »- plutôt qu'éducation civique- reflète la prise en compte des transformations actuelles de la citoyenneté, de son élargissement au domaine sociale, économique et transnational. Elle témoigne de l'importance attachée à la pratique concrète d'une éthique de la responsabilité et du respect vis-à-vis des droits de l'homme et de la démocratie pour lutter contre l'incivilité et l'incivisme.* »

Le Centre Nord Sud du Conseil de l'Europe définit l'éducation à la Citoyenneté Mondiale comme étant une éducation « qui ouvre les yeux des citoyens sur les réalités du monde et les engage à la participation d'un monde plus juste et équitable, un monde de droits humains pour tous. » Cette éducation inclut « l'éducation au développement », « aux droits humains », « au développement durable », « à la paix », et « l'éducation interculturelle » qui sont les « dimensions globales de l'éducation à la citoyenneté »⁶.

Le terme d'Education Au Développement (EAD) est aussi souvent utilisé dans les campagnes et réseaux qui pourrait concerner l'éducation à la citoyenneté. Nous pouvons nous rendre compte par sa définition que le terme d'éducation à la citoyenneté contient le terme d'éducation au développement.

Le Ministère de la Jeunesse, de l'Education et de la Recherche, (2003), « entend donner une cohérence à la multiplicité d'informations à laquelle les élèves sont aujourd'hui confrontés. Elle vise à faire prendre conscience aux élèves de l'interdépendance des régions du monde dans le processus de mondialisation, en orientant en particulier leur curiosité vers les réalités économique, sociale et culturelle des pays en développement. Les questions d'environnement, et plus généralement de développement durable, ont partie liée avec les domaines couverts par l'éducation au développement. [...] Les thèmes pouvant faire l'objet d'un travail de réflexion : les droits humains, le droit à l'éducation pour tous, le droit à la santé et l'accès aux soins pour tous, lutter contre la faim dans le monde et la malnutrition, promouvoir le développement durable, pour une économie au service de l'homme, l'éducation pour la paix, l'éducation interculturelle. »⁷

⁶ Un cadre pour une stratégie européenne, Congrès paneuropéen de l'Education à la Citoyenneté Mondiale, Maastricht, 15-17 novembre 2002, 4p. Disponible sur le site Internet : www.globaleducationeurope.net

⁷ Ministère de la recherche, de l'éducation et de la jeunesse, *Bulletin officiel*, n°30, Juillet 2003, p

II. Une pédagogie active

Le discours qui porte sur l'éducation à la citoyenneté comprend souvent les mots « sensibilisation », « revendication », « information » et « éducation ». Quelles sont finalement les distinctions entre chacun de ces termes ?

1. Sensibilisation, revendication, information ?

La revendication est une approche qui consiste à protester contre l'ordre établi afin de le modifier. Ce lobbying s'appuie sur des coups médiatiques ou un travail sur le long terme qui fait appel à l'esprit de justice. On appelle cela des *campagnes d'opinion*. Des documents, conférences expliquant les revendications peuvent être réalisées.

L'Association des Haratines de Mauritanie en Europe a justement une démarche revendicatrice.

Les objectifs sont :

L'Abolition de l'esclavage en Mauritanie,

L'éradication du phénomène dans toutes ses manifestations;

Dénoncer les esclavagistes et la complicité de l'Etat mauritanien ;

Sensibiliser l'opinion française et européenne sur cette question ;

Sensibiliser les politiques français et européens sur le refus des autorités mauritaniennes d'accepter l'esclavage en tant que réalité.

Le président, M CIRE nous explique cette revendication « Les Haratines sont des noirs asservis par les Maures et affranchis de l'esclavage. Cependant, aujourd'hui encore, les décrets d'application ne sont pas respectés. Il y a toujours de l'esclavage en Mauritanie. J'ai réfléchi. Ce problème me touche étant moi même de cette population. Je me suis demandé qu'est-ce que je peux faire ? Lorsque j'étais en poste comme diplomate pour le gouvernement Mauritanien en Guinée Bissau j'ai eu des cas d'esclavage à traiter. J'ai fait remonter le problème au niveau du gouvernement de Mauritanie. Mais maintenant je suis réfugié politique en France. L'esclavage ne va disparaître comme ça avec une baguette magique. Je n'y crois pas. C'est pourquoi j'ai créé cette association des Haratines de Mauritanie. En étant en France, je crois qu'on peut faire quelque chose.

Pour atteindre ses objectifs, l'association réalise un bulletin d'information, son président se rend aux conférences portant sur le sujet, et l'association tient un stand d'information lors des manifestations locales afin de faire connaître ses revendications.

La campagne d'EAD *Demain Le Monde* sur la thématique des *migrations* (prévue pour débiter en septembre 2004) et la campagne d'opinion d'*Agir Ici* sur la thématique des *droits des migrants* (mars/ juillet 2004, campagne d'*Agir Ici* n°66) se complètent. Sur le terrain, la dimension éducative apportée par *Demain Le Monde* est en « *collaboration* » avec la dimension revendicative⁸ apportée par *Agir Ici*.

La sensibilisation⁹ est une méthode d'approche faisant appel aux émotions. Elle ne produit souvent que des effets à court terme. Cependant elle peut être considérée comme une étape préliminaire afin de réaliser un travail plus approfondi.

La ville des Mureaux organise un carnaval à la fin du mois de Mai. Pour cela les associations de la ville ont été invitées à construire un char en fonction de leur spécialité mais portant toutes sur le thème de l'eau. L'association *Nord-Ouest Africa* a créé un char où est représenté un paysage africain avec un puits et des personnages portant l'eau. Cette scène a pour objectif de sensibiliser le public à la fois à la convivialité qui se crée autour de la tâche de l'eau en Afrique et aussi à la pénibilité de ce travail.

L'information est une méthode d'approche objective, faisant appel à un travail de réflexion à travers une démarche explicative. L'information, contrairement à la sensibilisation, ne sollicite pas forcément de réaction vis-à-vis du public.

Le Collectif des Associations Mauritaniennes a, par exemple, organisé une rencontre d'information et d'échange qui avait pour objectif de créer des liens entre les différentes structures présentes. Il a mis en place le premier *Forum des Associations de Migrants Mauritaniens* à Aubervilliers le 17 Avril 2004. Ce Forum se déroulait sur la journée entière, avec un repas africain pour le déjeuner. Un dossier remis aux participants présentait les associations faisant partie du collectif des associations Mauritaniennes. Les résultats d'une enquête réalisée auprès de la société civile Mauritanienne en France ont été présentés. Ensuite, les différentes associations de migrants mauritaniens, associations des partenaires mauritaniens du Sud, et réseaux associatifs du nord se sont présentées. Tour à tour les différentes structures sont intervenues pour présenter leur travail et leurs attentes vis-à-vis de ce forum.

⁸ Campagne *Agir Ici* N°66, p4.

⁹ En ce qui concerne *la sensibilisation, l'information et l'éducation* ces informations proviennent de sources de la Ligue de l'enseignement, *Education au développement. Etat des lieux des actions au niveau local au sein de l'Union Européenne*, 1994.

2. Education populaire et pédagogie de projet

L'éducation est une méthode pédagogique qui fait référence à une approche didactique. C'est-à-dire qu'elle s'interroge sur le processus d'acquisition et de transmission des connaissances aboutissant à un changement de comportement. Le milieu associatif utilise beaucoup l'éducation populaire et la pédagogie de projet pour transmettre des valeurs.

Les méthodes de **l'Education populaire** sont souvent utilisées par les associations en particulier lorsqu'elles s'adressent à des adultes. Elles permettent de les impliquer intellectuellement et affectivement dès leur apprentissage.

L'Association Nationale Femmes Relais Médiatrices Interculturelles utilise cette pratique éducative pour s'adresser aux femmes qui bénéficient de ses services. « *Quand les femmes sont autonomes, elles deviennent citoyennes. C'est pour cela que nous proposons des cours de français. Mais maintenant elles sont déjà citoyennes. Quand il y a une réunion, des débats, on les invite. Pour la journée de la Femme, la journée contre le racisme, contre le SIDA, l'association tient souvent un stand et invite les femmes. C'est marrant parce qu'elles viennent toutes de pays différents, elles ont toutes une nationalité différente. Elles ne se comprennent pas mais elles sont toutes ensemble. C'est le français qui les réunit. Il y a alors des femmes qui prennent la parole même si elles ne savent pas bien parler français. Nous on ne vient pas avec notre savoir. On parle, on débat. C'est pas parce qu'elles parlent pas le français, qu'elles n'ont rien à transmettre.* »

La pédagogie de projet est aussi très utilisée parce qu'elle permet aux apprenants d'être responsables et acteurs de leur propre éducation. Les chantiers « jeunesse » de solidarité internationale, qu'on aura l'occasion d'évoquer par la suite, répondent à cette pédagogie. Prenons l'exemple du groupe jeunesse du FORIM pour illustrer cette méthode éducative.

En 2003, Le FORIM a organisé des rencontres régionales sur la thématique de la jeunesse issue de l'immigration. L'objectif était de valoriser l'implication des jeunes dans le milieu associatif et de souligner cet engagement citoyen. La synthèse de ces rencontres régionales a débouché, entre autre, sur l'organisation d'une rencontre nationale prévue pour 2004.

Les participants à la préparation de cette rencontre nationale sont une vingtaine de jeunes de 18 à 28 ans, issus de l'immigration et engagés au niveau associatif qui se réunissent bénévolement 3 à 4 fois par mois en fin de journée pour préparer cette rencontre. Les jeunes sont le moteur de l'organisation de cette rencontre. Ce sont eux qui organisent le fond et la forme de cette rencontre. Une personne plus âgée joue le rôle de coordinateur : il recadre les

idées, répartit la parole quand il y en a besoin. Ces réunions sont néanmoins ouvertes à tous : personnes jeunes ou plus âgées, issues de l'immigration ou pas.

Le FORIM, en tant que porteur de projet, apporte une aide logistique : il est chargé de trouver une salle ; de contacter les personnes choisies par les jeunes ; de réaliser et distribuer les documents de cette rencontre. Ces documents sont réalisés à partir des comptes-rendus de chaque réunion de préparation des ateliers rédigés et pensés par les jeunes.

Les jeunes définissent eux-mêmes les axes de travail à aborder lors de cette rencontre. Les thématiques sont choisies par l'ensemble des jeunes, en fonction de la synthèse faite des rencontres régionales. Après avoir identifié une dizaine de thématiques, les jeunes les ont recoupées pour n'en retenir que trois. Ils se sont ensuite organisés en trois groupes de travail pour approfondir ces thématiques. Chacun de ces groupes réalise un document présentant les questions qui seront soulevées pendant ces ateliers. Ces documents sont soumis à l'ensemble du groupe de jeunes avant d'être validés.

Trois axes de travail ont été définis et développés. Il s'agit de :

- *C3I : Citoyenneté Intégration Interculturelle Intergénérationnelle* : Cette thématique soulève, entre autres, le problème d'identité que peuvent rencontrer les jeunes.
- *Jeunesse et Europe* : Cette thématique pose la question de l'identité de ces jeunes au niveau européen. Il est aussi question d'aborder les programmes jeunesse disponibles au niveau européen en ce qui concerne l'insertion professionnelle et l'apprentissage linguistique. Des échanges d'expériences sont envisagés pour enrichir cette thématique et des jeunes des autres pays européens seront invités.
- *Jeunes et Co-développement* : Cette thématique aborde la place des jeunes au niveau de la solidarité internationale. Elle aborde aussi la question de l'identité au niveau du pays d'origine.

La forme de cette rencontre : Les jeunes définissent le contenu de cette rencontre nationale mais aussi la forme et les personnes invitées. Cette rencontre sera une journée de réflexion articulée autour de trois ateliers en ce qui concerne la matinée. L'après-midi sera consacré à la restitution de ce qui a été dit dans les ateliers. Le soir une soirée festive sera organisée.

Ce groupe jeunes du FORIM est constitué de plusieurs jeunes étudiants immigrés mais le groupe regrette le faible effectif de jeunes français de parents immigrés ou de jeunes originaires d'Asie ou d'Amérique Latine. L'essentiel du groupe étant constitué d'étudiants africains.

Le dialogue entre les jeunes et l'adulte, animateur de réunion, est quelques fois divergent. Des efforts de compréhension sont alors à faire des deux côtés, l'apprentissage du dialogue inter-générationnel est alors effectif.

Dans la pratique, la pédagogie de projet demande beaucoup d'investissement de la part des apprenants. Les jeunes du groupe FORIM sont des étudiants et la fin d'année approchant, les révisions de partiels s'imposent, l'effectif du groupe se réduit comme une peau de chagrin. Il est difficile pour les étudiants de s'investir autant en dehors de leur temps d'études.

III. L'objectif : Vivre ensemble

1. Le dialogue interculturel et intergénérationnel

Les migrations humaines sont un phénomène qui date de la naissance de l'humanité. De tout temps les hommes se sont déplacés d'un territoire à l'autre et ont été amenés à échanger leurs savoirs et pratiques. Ce sont ces déplacements et échanges qui permettent l'enrichissement des sociétés. Le repli sur soi et les affrontements semblent aussi inhérents aux sociétés humaines. Les frontières entre les sociétés font aussi partie du paysage humain.

Aujourd'hui la société française est constituée comme l'ensemble des pays de la planète de personnes originaires de tous les horizons. Cette diversité est quelques fois perçue comme un obstacle à la cohésion sociale. Nous, le milieu associatif de la solidarité internationale, nous la considérons comme une richesse. Cependant, pour qu'elle le soit il est nécessaire que les individus la partagent. Ce partage ne va pas de soi et la rencontre interculturelle n'est pas sans heurt. Un apprentissage, une certaine pratique ne sont pas négligeables dans une relation interculturelle. La patience, l'écoute, la relation à l'autre n'est pas innée, elle s'apprend. Dans ce dialogue interculturel il s'agit aussi de faire tomber ou du moins de prendre conscience de ces stéréotypes et représentations que nous avons tous les uns sur les autres. Il s'agit de véhiculer une autre image que celle que nous proposent les médias de la population issue de l'immigration. En outre les enfants nés de parents immigrés ont des problèmes de communication avec leurs parents qui n'ont pas reçu la même éducation qu'eux. Là aussi il est nécessaire qu'un accompagnement soit effectif pour amener ces deux générations à communiquer.

Le dialogue interculturel est alors à travailler entre les immigrés et les autochtones mais aussi entre les immigrés et leurs parents.

Le témoignage de Mme KANTE, présidente de l'association Nianandougou, nous explique l'importance de l'accompagnement de ce dialogue entre le père et la mère immigrés et leurs enfants nés ici :

« Il y a souvent des conflits au niveau du retour au pays. S'il n'y a pas d'entente ça retombe sur les enfants. La maman s'occupe du mari, des enfants etc.. mais au moment du retour elle se fait abandonner. C'est un grand problème, un grand conflit. Nous faisons de la médiation autour du retour afin de maintenir l'éducation des enfants qui en est souvent perturbée. Par exemple, il peut s'agir d'une famille de 5 enfants du même père et de deux femmes, l'une âgée, l'autre plus jeune avec trois enfants de

moins de 18 ans. Lorsque le père décide de rentrer au pays, la jeune femme ne veut pas rentrer parce qu'elle a tout en France et ses enfants aussi. Nous intervenons alors, nous posons les questions, on en discute, ce ne doit pas être un sujet tabou, ce n'est pas une torture. Les enfants sont alors préparés. S'ils y vont pendant les vacances, ils peuvent alors acquérir les coutumes. Malheureusement c'est un sujet tabou, et un conflit s'installe entre les parents et les enfants et ça remet en cause l'éducation des enfants. Nous discutons de ces problèmes pendant les moments de fête ...tout ça.

Comme nous sommes organisés en association, ils savent qu'il y a une association derrière, ils savent que c'est un secret, ils ont plus de facilité. Nous sommes deux à nous occuper de cette médiation. Nous ne sommes pas pour le retour forcé. On essaye alors d'apporter nos arguments. Ce travail n'est pas seulement de la médiation, il y a de l'éducation dedans parce que nous parlons de tout le bien être d'une personne. Lorsque nous discutons avec les parents et les enfants, nous même nous apprenons. Nous écoutons et prenons en compte ce qu'ils pensent.

Il faut accompagner le dialogue, les événements afin de sauvegarder l'éducation de nos enfants nés de l'immigration. Par exemple en ce qui concerne l'excision, nous faisons prendre conscience aux enfants que ce n'est pas une coutume et nous sensibilisons les jeunes filles pour qu'elles fassent attention à ça. Notre objectif n'est pas de mettre en conflit les parents et les enfants mais de discuter avec eux pour voir ... On discute aussi des choses qui se passe chez nous. Par exemple, mettre des habits africains ne doit pas être un complexe. Il y en a qui disent que se sont des pyjamas. Nous on essaye de mettre ça en valeur. En même temps, on sait que nous ne devons pas toujours porter ces tenues, surtout au travail. »

Enfin le dialogue interculturel comprend aussi le dialogue entre homme/femme puisque l'un et l'autre ont une culture différente. Il comprend aussi les personnes handicapées, les différentes catégories socioprofessionnelles, les homosexuels etc. Parce que la culture est un ensemble d'éléments propres à un groupe ou à un individu qui constituent son système de référence, le dialogue interculturel et intergénérationnel signifie la relation à l'autre.

2. L'insertion sociale et professionnelle

L'équipe de *Nouvelles d'Ici et Là-bas* a mené une enquête auprès de jeunes, de familles et associations africaines afin de répondre aux questions d'identité et d'intégration que se pose cette population.

En ce qui concerne **les pères**, *l'angoisse* et la *résistance figée* les caractériseraient. La perte de l'autorité paternelle crée une rupture dans la communication parents-enfants. Cette perte d'autorité « *est liée au fait que traditionnellement les pères s'occupent de ce qui se passe dehors (là où l'enfant recevait des leçons des vieux [...]). En France l'éducation a lieu à l'intérieur de la maison, lieu et domaine des femmes.* » (p7). De même l'école « *met en question l'autorité des pères. En Afrique les gens disent que toute l'éducation de l'enfant tend*

à lui apprendre à reconnaître, à travers le seul regard de l'adulte, ce que lui commande ce dernier et, à travers lui, la société villageoise tout entière. Sans ce droit de regard, sans ces marques de respect à leur égard, que reste-t-il aux vieux immigrés ? ». Les associations d'éducation populaire offrent justement un espace à ces pères africains qui ont besoin de transmettre des valeurs fondamentales. Les associations «peuvent assurer le relais entre des familles dépossédées de leurs pouvoirs à exercer une autorité parentale et des enfants déchirés. » Les pères peuvent alors être amenés « à assumer le rôle de nouveaux « re-pères », créateurs de valeurs, acteurs de développement. » (p.10).

La mère est alors chargée de responsabilités qu'elle n'a pas coutume d'exercer. L'Association Nationale Femmes Relais Médiatrice Interculturelles travaille avec ces femmes pour qu'elles «acquièrent une meilleure compréhension de la société française». A travers des *Actions d'Information* et de *Sensibilisation*, réalisées en partenariat avec 4 partenaires : le Cidag de l'hôpital Avicenne, Sida Info Service, l'Association des juristes berbères de France et EDF ; l'association permet aux femmes d'acquérir ce qu'elle appelle la « *citoyenneté du pays d'accueil* ». Des séances thématiques permettent d'aborder la gestion de l'énergie, l'autorité parentale, le droit des femmes et des enfants ...etc. «*Le but c'est qu'elles [les femmes] prennent leur autonomie. Une fois qu'elles savent lire et écrire, elles peuvent prendre le métro, faire les courses etc. Une fois qu'elles ont acquis leur autonomie elles vont elles mêmes à l'école pour les réunions des parents d'élèves.* » Ces actions d'Information permettent aux femmes de prendre une place dans la société parce qu'elles la connaissent, elles savent la déchiffrer, elles n'y sont plus perdues. Elles peuvent alors assumer leur rôle de « *gardiennes de la culture* » qui consiste à gérer la tradition « *soit dans le maintien des valeurs ancestrales, soit dans l'ouverture au changement* » C'est alors qu' « *elles tendent à s'appuyer sur des associations de quartiers qui auront un rôle important dans l'identification des valeurs [...] elles s'ouvrent à une culture autre pour se donner les meilleures armes afin d'assurer la défense de leur propre identité culturelle.* » (p. 7)

En ce qui concerne **les enfants issus de l'immigration**, la rupture sociale et professionnelle qu'ils connaissent avec le reste de la société française n'est plus à démontrer, tout comme la double appartenance culturelle qui est quelques fois difficile à gérer. Les actions d'éducation à la citoyenneté leur permettent de se rendre compte de leurs capacités et de s'en créer de nouvelles. Ainsi ils peuvent se resituer dans la société et y prendre place. Ces résultats sont effectifs quand il s'agit de pratiques d'éducation populaire qui permet aux jeunes d'être les

propres acteurs de leur éducation. Les chantiers jeunesse de solidarité internationale sont justement très appréciés des jeunes car cela leur permet de s'investir à la fois dans leur ville et dans le pays d'origine de leur parent qu'ils ne connaissent pas toujours.

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes à travers les Chantiers Jeunes de Solidarité Internationale

L'insertion sociale

Les jeunes sont amenés à entrer en relation avec les institutions (mairie, conseils général et régional, ministère des affaires étrangères, ambassade, consulat, hôpitaux etc.) et d'autres acteurs locaux (instituts de formation, établissements scolaires ou d'éducation populaire, associations etc.) qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter et avec lesquels ils sont quelques fois en désaccord. Ils sont accompagnés dans la réalisation de leur projet par des adultes (éducation au dialogue intergénérationnel) et des professionnels. Ils sont amenés à faire des propositions, à en écouter les remarques, à discuter avec leurs différents partenaires. Ils apprennent alors à s'exprimer et argumenter leur projet tout en faisant des concessions en fonction des moyens dont ils disposent. Ce travail leur est indispensable pour que leur projet soit reconnu et qu'ils puissent bénéficier des salles, des médias, des financements, du public, des moyens nécessaires à la réalisation de leur projet.

Cette démarche vis-à-vis des différents partenaires sociaux et institutionnels n'est pas toujours facile. Les jeunes ont des représentations sur l'institution et les adultes. De leur côté les institutions ont elles aussi beaucoup de stéréotypes sur les jeunes. Cette relation demande un effort d'ouverture de la part de l'ensemble des acteurs. Il s'agit d'une éducation active au dialogue interculturel. Lorsque ce travail est effectué il permet, en théorie, de briser les représentations que les uns se faisaient sur les autres. En outre les jeunes se rendent compte de leur capacité à dialoguer avec les acteurs sociaux et les institutions. Au cours de l'élaboration du projet, les jeunes se responsabilisent et prennent confiance en eux. Cette première phase des chantiers jeunesse est une école où les jeunes apprennent à dialoguer avec les institutions et les acteurs sociaux.

« Ça nous a appris beaucoup de chose, comment s'y prendre avec la mairie par exemple. Ça nous a rendu plus responsable. Maintenant on a envie d'agir ». Groupe de jeunes FAFRAD

L'insertion professionnelle

Le travail réalisé au niveau de l'insertion sociale les encourage et les rassure inévitablement au niveau de leur future recherche d'emploi. Lorsque les jeunes doivent défendre leur projet devant un jury pour obtenir des financements, ils apprennent à se présenter, à s'exprimer clairement, à défendre leur projet. Il s'agit là d'un savoir être qui est apprécié lors de tout entretien d'embauche.

Lors de l'élaboration du projet, les jeunes peuvent être amenés à suivre de petites formations en informatique ou en gestion bibliothécaire par exemple afin d'être en mesure de réaliser leur projet. Cette formation est un plus qu'ils peuvent mettre en valeur lors de leur recherche d'emploi. L'investissement dans un chantier jeunesse est aussi généralement bien vu par les employeurs qui reconnaissent par là l'engagement et la maturité des jeunes.

« Maintenant ça fait bien sur mon CV, une fois, quand je faisais un entretien d'embauche, la femme m'a dit que ma participation à ce projet montrait que j'étais responsable ». Groupe de jeunes FAFRAD.

3. La solidarité internationale et le développement

L'éducation à la citoyenneté a de plus en plus une dimension internationale vu le contexte mondial dans lequel elle évolue. Celle-ci a alors souvent comme objectif d'amener les individus à prendre conscience des enjeux mondiaux et à agir en conséquence. On demandera alors au public de consommer des produits équitables pour respecter les conditions de travail des agriculteurs des pays du Sud par exemple.

Le témoignage de SOUMARE président de l'association du Guidimaxa nous fait partager sa conception de l'éducation à la citoyenneté comme moteur de la solidarité internationale.

« Lors des projets d'investissement au pays d'origine, il y a une éducation à la prise de conscience pour qu'ils [les immigrés] contribuent à aider ceux qui sont restés sur place. Les immigrés de la même région se réunissent et discutent de la manière de venir en aide au village. De là sort un débat. Qu'est-ce qu'on fait ? Par exemple on va proposer de faire en sorte qu'il y ait de l'eau potable. C'est quelque chose d'important. Ici c'est évident, là-bas non. Quand nous sommes tous d'accord que c'est important, alors nous apportons tous un peu d'argent. Là encore il y a une éducation parce que toutes les 150 personnes ne sont pas venues aux réunions. Ceux qui sont venus partent alors avec un message. Il y a une éducation pour convaincre les autres personnes. Sur place cela entraîne aussi une éducation à la citoyenneté. Ils se retrouvent et discutent. Ceux qui ne sont pas là, nous ont envoyé de l'argent pour l'eau. Les gens sont alors amenés à trouver des solutions pour préciser cette action-là. Ces actions contribuent à la fois à la citoyenneté et au développement. »

« Je commence d'abord à organiser mes originaires mais c'est un prétexte. Une fois qu'on est en groupe, on peut attirer les autres et aller vers les gens du quartier. Ces gens qui sont différents. Après quoi il faut entrer dans la mairie. C'est le centre de convergence de la ville. Nos amis français que l'on a connu dans le quartier c'est eux qui vont nous y amener. »

« Il est important que mes voisins de St Denis sachent ce que je fais. Lorsqu'ils sont informés, ils trouvent cela intéressant et demande à participer aux réunions. Ils apportent alors leur point de vue en participant au débat. Ils invitent aussi leurs amis à eux. Après ce n'est plus l'association du Guidimaxa mais l'association des ressortissants du Guidimaxa et de leurs amis Français. Les municipalités sont alors informées à leur tour de nos actions. Elles nous demandent alors d'intervenir dans les écoles pour exposer ce que nous faisons. L'école trouve alors cela intéressant et nous demande de trouver une école dans notre région d'origine pour correspondre avec eux et faire des chantiers école d'ici quelques années. Les écoles se mettent alors en relation et discutent. Nous, nous avons fait le lien pour permettre une éducation à la citoyenneté. Cela débouche en plus sur le développement parce qu'il y a par la suite la construction d'une bibliothèque, d'un jardin d'enfant. Ces réalisations sont alors financées par l'école et une partie de la construction est réalisée par des enfants de là-bas et d'ici. »

Deuxième partie :

Des pratiques en éducation à la citoyenneté

I. Des expériences

1. Les chantiers jeunesse de solidarité internationale

Les chantiers jeunesse de Solidarité Internationale ont pour principe de mobiliser un petit groupe de jeunes, sur un projet de solidarité en Afrique. La double culture de certaines jeunes est alors stimulée, la question de l'identité se pose aux jeunes qui ont des parents d'origine africaine. Ils sont constitués de trois phases incontournables :

- **La phase de préparation** : Cette phase consiste à préparer les jeunes à la réalisation de leur projet c'est-à-dire étude du contexte, analyse des besoins, définition du projet, recherche de financement et à la rencontre interculturelle. Pour cela ils sont acteurs de leur propre éducation en allant à la rencontre des acteurs associatifs, institutionnels et sociaux. En ce qui concerne l'éducation interculturelle les jeunes organisent souvent des événements permettant aux personnes originaires des pays où se déroule le projet d'intervenir afin de leur expliquer les us et coutumes. De manière indirecte, l'éducation interculturelle est aussi effective lorsque les jeunes entrent en relations avec d'éventuels partenaires. Les institutions n'ont pas la même culture que les jeunes et pour que chacun s'écoute, le dialogue interculturel s'impose. Chacun devant faire des efforts pour laisser de côté ses préjugés afin d'entrer en relation avec l'autre.
- **La phase de réalisation** : Cette phase est souvent la plus attendue par les jeunes. Il s'agit du voyage, du chantier et de la découverte. Enthousiasmes et déceptions peuvent s'entrechoquer, les jeunes apprennent alors à gérer leurs émotions. Ils se rendent compte aussi de la difficulté de réaliser ce qui est prévu. L'écoute, la compréhension, la tolérance, la concession sont alors au rendez-vous pour la réussite du projet.
- **La phase de restitution** : Cette phase est souvent celle qui est négligée. Pourtant elle est d'une grande importance pour les jeunes. Elle leur permet de prendre du recul sur ce qu'ils ont vécu et de le faire partager à la population de leur quartier. Un fois encore ils sont amenés à dialoguer avec les institutions afin de disposer des salles, et du temps nécessaire à leur restitution. Un travail d'expression est encore à fournir pour les jeunes.

L'Association pour la rénovation de N'Dioum nous présente son projet de chantier jeunesse de solidarité internationale et les actions de citoyenneté que les jeunes ont engagé ici en vue de se préparer à l'expérience interculturelle et dans l'objectif de s'insérer socialement et professionnellement ici.

« En ce moment nous travaillons sur un projet d'échange et d'action. Il s'agit d'un chantier Jeunesse du 9 août au 9 septembre qui va permettre à 16 jeunes (8 filles, 8 garçons) de rénover un foyer de jeunes au Sénégal pour y installer un pôle multimédia. Ces jeunes sont tous Français et leurs parents viennent d'origines diverses de l'Afrique de l'Ouest. Ils ont été sélectionnés en fonction de leur âge et de leur motivation pour la solidarité internationale. Ils sont dans des situations très différentes : certains font des études, d'autres n'ont pas de formation, certains travaillent comme animateurs ou font des petits boulots, d'autres sont au chômage. Au Sénégal, ces jeunes seront accueillis par des jeunes N'Dioumois. Les participants travaillent depuis un an sur ce projet. Ils se préparent à cette expérience interculturelle. Pour cela ils s'investissent sur plusieurs activités et événements :

- *Ils sont formés aux multimédias et à l'informatique*
- *Un festival de musique organisé par la ville, pour représenter la diversité de la ville des Mureaux : le festival Mosaïk*
- *Un débat sur la sécurité de l'enfance qu'ils ont organisé eux même afin de faire prendre conscience aux parents de ne pas laisser leurs enfants seuls, tard le soir, dans les rues. Chaque jeune de l'association amène alors ses parents et ses voisins.*
- *Une opération coup de poing, pour sensibiliser la population à la sécurité routière qu'ils organisent en partenariat avec le centre social et la société privée des logements du quartier (SCIC Habitat).*
- *Un débat sur l'œuvre de Cheikh Hamidou Kane, à propos de L'aventure ambiguë. Ce débat est précédé, depuis 2 mois, de 4 ateliers de lecture pour préparer les jeunes au débat. En étudiant l'enfance, la vie de cet auteur nous pouvons tirer des leçons qui nous concernent. Cet homme a pu aller à l'école française après l'école coranique grâce à la persévérance d'opinion de sa mère. Cela nous montre la place importante de la femme dans la société, l'égalité des sexes. Il y a aussi un regard croisé entre deux cultures. L'œuvre nous pose la question de la possibilité de faire une synthèse des deux cultures, à travers des réflexions philosophiques. Au cours de ces ateliers de lecture nous avons aussi ciblé d'autres ouvrages comme ceux de Diderot ou de Descartes. Ce sont des auteurs français pourtant, c'est moi Sénégalais, qui fait connaître ces auteurs à des jeunes français. En fait se sont des auteurs universels. »*

Ces activités n'ont pas toutes un lien direct avec le chantier de solidarité internationale, mais elles ont pour objectif d'amener les jeunes à s'investir dans leur quartier. C'est cet investissement citoyen qui est recherché dans les chantiers jeunesse puisqu'il permet l'insertion sociale.

2. L'éducation par le sport et la musique

« Ces dernières années le sport a connu beaucoup de morts et de blessés dans ses stades :

Le 29 mai 1985, une bagarre a dégénéré et causait 39 morts et plus de 500 blessés.

....

Il y a aussi beaucoup d'enjeux financiers et politiques dans le sport qui entraînent quelques fois des manipulations de violence dans les stades. Les gens vont vite, ils ne voient qu'en haut, ils ne voient que l'argent. Les politiques veulent imposer des lois pour éviter cette violence mais on voit bien que les gens s'en foutent. Alors que s'il y avait un message de prévention les gens seraient respectueux d'eux mêmes. Aujourd'hui même les terroristes menacent de s'en prendre au sport. Le sport risque de devenir une cible privilégiée.

Je viens d'un pays qui a connu la guerre [Guinée Bissau], j'étais militaire. L'Europe est civilisée pourtant il y a beaucoup de violence. Aujourd'hui les incivilités sont partout. Il n'y a plus de cours d'éducation civique. Les gens sont livrés à eux même. Si à la maison on n'explique pas aux enfants comment se comporter, il n'y a rien pour leur expliquer.

On voit que tout le monde est derrière le sport. Le sport reste la seule chose qui rassemble beaucoup de monde, il est connu mondialement. Il rassemble plus de monde que les élections politique. Le sport à cette force. Alors pourquoi pas utiliser le sport pour faire passer un message de paix? On peut enseigner des valeurs à travers le sport : il ne faut pas taper l'autre, nous sommes comme l'autre, nous sentons les mêmes douleur que lui. Les gens se comporteraient alors différemment. Le sport doit rester un loisir, un plaisir.

Le sport doit aller là où il y a la guerre. Il peut apporter de l'espoir. Il constitue un événement majeur qui vient pour le bonheur de tous. Les peuples qui se sentent abandonné participent alors à un événement mondial. Le sport est un moyen d'apporter la paix partout. A l'école il n'y a aucune matière qui enseigne la paix, le sport pourrait être un moyen. »

C'est à partir de ces réflexions que Kaba Mané, fondateur de l'Association Internationale pour la Paix dans le Sport (AIPS), propose un projet d'éducation à la paix par la sport pour combattre contre la violence, le racisme, l'intolérance et le dopage dans le sport.

L'association internationale est structurée de manière géographique avec des associations continentales, nationales, régionales, départementales et locales. Chacune des ces associations a sa fonction sur une aire géographique délimité. Par exemple l'association locale gère le sport au niveau de la commune et inculque les valeurs alors que l'association nationale noue les partenariats avec les clubs sportifs.

Depuis sa déclaration statutaire en 2000, l'association a tenu deux conférences de presse. Par exemple elle est intervenue à Bordeaux, en 2002, pour expliquer son message de paix. L'association a aussi participé à la première *rencontre nationale contre la violence dans le sport* en 2002, à Paris. Elle a produit trois CD musicaux intitulés « *La paix dans le sport* », « *Non au dopage* ». Il est prévu de traduire ces CD en plusieurs langues afin que le message soit compréhensible au niveau international. Ces CD sont en vente dans les clubs sportifs, les

associations, commerçants et sur le site internet. Les paroles véhiculent un message de paix et de tolérance.

Une tournée de concert est prévue pour 2004 dans tous les départements de France, plus de 70 dates annoncées. Au cours de la journée la pratique du sport sera encouragée, en soirée le public pourra visualiser les violences commises au cours de manifestations sportives passées, ensuite il y aura le concert. *Ces journées de pratique du sport mélange la musique et le sport, il s'agit d'une éducation à la paix par la pédagogie du sport.*

Le projet d'éducation de la paix dans le sport s'articule autour de trois points :

- *Une journée mondiale de la paix dans le sport* le 29 mai, en commémoration d'un mouvement de violence meurtrier dans les stades, de chaque année a été proposée à l'UNESCO. A l'occasion de cette journée, des manifestations sportives organisées avec l'ensemble du monde sportif, permettraient aux différents clubs, fédérations et associations de se rencontrer.
- *Les jeux mondiaux de la paix dans le sport* pour les jeunes de moins de 18 ans qui auraient lieu en 2007 ont aussi été proposés à l'UNESCO. Ces jeux auraient pour objectif de rassembler des jeunes du monde entiers pour participer à une rencontre sportive internationale. Ces jeux auraient lieu tous les deux ans dans une région du monde différentes et pourquoi pas dans des lieux conflictuels afin d'apporter la joie de partager un moment festif ensemble.
- *L'enseignement de la paix dans le sport* dans toutes les écoles du monde. L'association proposera un programme d'enseignement de la paix dans le sport au Ministère de l'Education Nationale, afin qu'il soit inclus dans les cours d'éducation physique.

L'association va très bientôt s'installer dans des locaux de 140m². Elle va pouvoir embaucher du personnel afin de développer le réseau en mettant en place des antennes de différents niveau géographique. Kaba Mané s'attachera, lors du recrutement à vérifier que les personnes qui s'engagent dans l'association ont conscience de *travailler pour l'humanité* et apprécie *d'être proche des gens*.

Pour la réalisation de ce projet l'association est soutenue par plusieurs personnalités politiques telles que Mr Chirac, Président de la République française; Mme Buffet, ancien Ministre de la Jeunesse et des Sports ; Mr Jospin, ancien Premier Ministre et encore d'autres. Elles est soutenue par plusieurs organisations sportives tel que le Comité International

Olympique (CIO), l'Union des Associations européennes de Football (UAEF), l'UNESCO, l'ONU, le Parlement Européen et encore d'autres.

Le président de l'association est aussi entouré de plusieurs jeunes et adultes qui l'accompagnent dans la réalisation de ce projet.

Cet exemple montre que certaines associations de migrants ont un rayonnement d'action d'éducation à la citoyenneté très étendu et sont capables de tisser des liens avec de grandes personnalités politiques ou artistiques. Cela va contre les idées reçues de repli communautaire...

3. Citoyenneté dans ses lieux de vie: le quartier, le transport, l'école

A la suite d'une bagarre qui a duré de 23h à 5h entre des jeunes et des CRS, en 2001, le sous préfet de Versailles a demandé aux associations des Mureaux de se réunir afin qu'elles constituent un interlocuteur unique, représentatif de la société civile, avec les pouvoirs publics. L'association Relais Citoyen est censée représenter plus de 400 associations présentes aux Mureaux. En définitive, elle est surtout en relation avec les associations issues de l'immigration qui sont très présentes aux Mureaux étant donné que la population est constituée d'une grande partie d'immigrés venus, entre autre lorsque l'entreprise Renault a fait appel à la main d'œuvre étrangère. L'association *Relais Citoyens* des Mureaux a alors été créée en 2001. Depuis elle répond aux besoins des habitants. *Relais Citoyens* nous fait part de trois initiatives d'éducation à la citoyenneté qu'elle a innovées au Mureaux :

Citoyenneté dans le quartier

L'association Relais Citoyens a mis en place un *projet de citoyenneté dans le quartier* en partenariat avec SCIC Habitat afin de faire prendre conscience aux habitants, à l'agence d'habitation et aux élus de la dégradation de certains quartiers des Mureaux.

La commission éducative s'est chargée de la réalisation de ce projet avec une dizaine de jeunes de 15 à 18 ans. Ces jeunes ont assisté aux réunions d'élaboration du projet, ils ont donné leur avis, chacun avait droit à la parole. C'est à travers une exposition de photographies que les jeunes ont souhaité sensibiliser leur public. Celle-ci a déjà sa place prévue au centre sociale du quartier et les moyens financiers nécessaires à sa réalisation sont pris en charge par SCIC Habitat. Les jeunes sont maintenant en charge de prendre en photo des endroits de la ville qu'ils trouvent pertinents pour mettre en relief le manque de citoyenneté qu'ils connaissent

certaines quartiers. Ils ont alors choisi de photographier des quartier entretenus, et des quartiers dégradés par la casse, les poubelles, les graffitis. L'objectif est de faire prendre conscience au habitants, élus et à l'agence de la nécessité d'agir ensemble afin d'améliorer le cadre de vie que propose le quartier.

Citoyenneté dans les transports

L'association relais Citoyens a mis en place un projet de citoyenneté dans les transports en partenariat avec la SNCF. Il s'agit de faire de la prévention auprès de jeunes qui manifestent des signes d'imprudences vis-à-vis du train et ont tendance à dégrader le train, comme la gare. *La commission des sages* s'est alors chargée de ce projet. Une dizaine de personnes ont été formées par la SNCF aux *comportements à risques des jeunes dans les trains et les gares*. Une cassette vidéo « Vies en jeu », d'une dizaine de minutes, a été réalisée par la SNCF. Ce sont des scènes réelles qui sont présentées et elles sont commentées par un ancien délinquant devenu aujourd'hui agent de la SNCF. Il est prévu de faire visualiser cette cassette aux jeunes et de leur permettre de s'exprimer par la suite en laissant un temps de débat. Néanmoins, cette sensibilisation n'a pas attendu le moment officiel pour être effective. Déjà la cassette circule dans le quartier et joue son rôle de prévention auprès des jeunes.

Pour le respect des règles à l'école

En 2001, 8 élèves de l'établissement Paul Verlaine des Mureaux étaient menacés d'exclusion. La commission éducative de l'association Relais Citoyens, l'établissement et les parents se sont retrouvés pour discuter et réfléchir ensemble à des solutions adéquates pour ramener ces élèves dans *le bon chemin*. Une fiche de suivi a été proposée. Celle-ci doit être remplie quotidiennement par l'établissement afin de tenir informer l'association et les parents du comportement de l'élève. L'élève doit respecter les indications inscrites sur cette fiche, à savoir : *Je suis à l'heure dans les rangs, je ne dois pas bavarder, je dois me tenir correctement en classe, je ne dois pas me lever sans autorisation*. A la fin de l'année scolaire, ces 8 élèves n'ont pas été exclus et sont passés dans la classe supérieure.

Cette réussite a été répétée dans d'autres établissements scolaires accueillants dans jeunes des Mureaux. Aujourd'hui, une quarantaine de jeunes est suivi par Relais Citoyen. Aucun élève n'a été exclu, et tous sont passés dans la classe supérieure.

Cette activité est toujours à l'actif de l'association qui la considère comme de la médiation.

4. L'éducation à la santé : La prévention SIDA

En ce qui concerne la prévention des Infections Sexuellement Transmissibles et du SIDA en particulier, les associations issues de l'immigration ont une manière particulière d'aborder leur public. Cette maladie étant un tabou dans beaucoup de famille immigrées, les associations ont développées une approche qui leur est propre.

L'expérience de PHUSAP, racontée par son président M. Sossougah :
« Avant l'association s'appelait « Sauvons la vie » et avait pour objectif de lutter contre le SIDA. Mais nous avons remarqué que le public n'était pas intéressé par le problème du SIDA et qu'il était confronté à d'autres problèmes : l'insertion, l'alphabétisation, la santé en générale. Nous avons alors changer le nom et les objectifs de l'association. « Promotion Humaine » prend en considération l'insertion, l'alphabétisation, les activités de loisir comme la danse, l'accompagnement sociale et administratif les problèmes de communication entre les parents et les enfants. « Santé Public » prend en compte la lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles comme le SIDA et la lutte contre les produits de dépendance, comme la drogue. [...] Le mot SIDA est tabou dans certaines familles et religions [...] Le groupe de jeune qui pratique la danse permet d'attirer les jeunes puis les parents. Une fois le public acquis on le sensibilise à la santé. »

L'expérience de ADB, racontée par son président M. Kaboré : *« Nous organisons des rencontre thématique environ 5 fois par an. Les personnes qui réalisent ces interventions sont des membres de l'association qui ont été formé par AIDES ou des personnes que nous avons invité. Au cours de ces soirées nous visualisons des K7, engageons des débats. On mange et alors un espace de rencontre et d'échange se crée. [...]*

On propose aussi des documents réalisés par AIDES, le CRIPS, la FTCCR, IFAFE, Afrique Verte ...etc. Nous déposons aussi de la documentation et des préservatifs masculin et féminin dans les salons de coiffure africain- antillais. [...]

Il y en a qui sont gênés alors il demande à d'autre pour eux. Nous, on cherche pas à savoir qui demande. L'important c'est que les gens se transmettent les informations. Il y a des personnes que nous ne parvenons pas à toucher, nous invitons alors des responsables associatifs pour leur transmettre le message, faire connaissance comme ça ils peuvent nous appeler par la suite pour intervenir au près de leur public. [...]

Nous intervenons dans les foyers de France Terre d'Asile, nous nous adressons alors à tous les migrants. Nous devons alors courir derrière eux. Ils ont peur de venir dans le bureau parce que les autres vont penser qu'il a le SIDA et ils seront rejetés. Nos interventions dans les foyers peuvent s'adresser spécialement aux jeunes, aux femmes, aux hommes ou tout public. Cela permet de toucher le maximum de personnes. »

Des instituts de soins français font parfois appel aux associations issues de l'immigration pour qu'elles les accompagnent dans les soins des personnes immigrées avec lesquelles elles ne savent pas toujours communiquer et aborder le problème :

« Nous avons été invité au prés d'un groupe de jeunes qui partait en Afrique pour les former à la manière d'aborder le SIDA une fois là bas. A l'hôpital de Bobigny, nous avons rencontré des assistantes sociales, des médecins et sages femmes. Comme ils ont du mal à faire passer le message au migrants ils nous ont demander de nous rencontrer parce que nous sommes une association de terrain. Nous avons discuté de la manière de parler et d'aborder les malades. » (expérience de l'association ADB)

Cet exemple montre bien que l'action d'éducation d'ADB est reconnue par les fonctionnaires (assistantes sociales, personnels hospitaliers...) et par d'autres associations. ADB détient des compétences spécifiques auxquelles d'autres font appel.

La prévention du SIDA, ici peut aussi avoir un autre objectif que celui de sensibiliser les migrants

L'expérience de Anâbé, raconté par son président M. GADA : « Sensibiliser les gens ici, qu'ils sachent que ça existe aussi là bas et qu'ils essayent de faire des efforts pour participer à la santé des gens de là bas. [...] Le problème c'est que les gens ont peurs, ils rejettent les malades. Ce comportement est du aux mentalités que les gens d'ici peuvent faire changer parce qu'ils ont la communication facile avec les gens du pays. Nous, on sensibilise les gens ici pour qu'ils sensibilisent là bas. [...] Lors d'une conférence ici, nous avons fait venir le ministre de la solidarité et de la sécurité sociale de Côte d'Ivoire pour qu'il explique que la maladie existe aussi là bas. Les gens peuvent alors se rendre compte que c'est quelque chose de sérieux. »

II. Des outils

1. Le bulletin

Le bulletin est un outil de communication qui peut aussi être utilisé comme un outil d'éducation.

Réflexion des responsables de la FAFRAD à propos du bulletin mensuel *Liaison Franco-Africaine* :

Ce bulletin est un outil d'information mais surtout de réflexion. Il a pour objectif de susciter des questions chez le lecteur. C'est un « dossier document » qui répond à une problématique. Il constitue une source d'information au delà de sa période de parution. L'objectif n'est pas de faire de l'argent. Les « titres pour faire vendre », le « sensationnel tape à l'œil », « le style romancé » ne doivent pas être l'objet de ce bulletin. Les thématiques qui sont traitées proposent des regards croisés, d'experts, de personnes de terrain mais aussi du public concerné. Ces réflexions peuvent être utilisées et référencées par d'autres structures qui traitent elles aussi ces thématiques.

Le bulletin est réalisé par une responsable de rédaction. Elle choisit un sujet en fonction de la dynamique associative actuelle, réalise des interviews, contacte des personnes connaissant de le sujet afin de leur demander d'écrire un article. Toutes ses tâches sont soumises lors des réunions hebdomadaires. Elles sont discutées entre les salariés, élus et bénévoles de la FAFRAD. Ce sont les élus qui valident les idées et articles. Ainsi le bulletin est réalisé de façon collégiale.

Exemple : Le bulletin de septembre-octobre 2002, n°49 a abordé la thématique de la *Citoyenneté pour tous*. Pour cela le président a réalisé un éditorial où il évoque le lien entre *Migration et citoyenneté* et rappelle le caractère universel de la citoyenneté qui est évoqué dans la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789. La synthèse d'une rencontre organisée par ENAR (le réseau européen contre le racisme), réalisée en Juin 2002, présente les principes de la campagne pour une *citoyenneté européenne de résidence*. Des extraits d'une réunion de la ligue de l'Enseignement du 29 mars 2002 abordent différents thèmes comme celui de la place des jeunes ou le communautarisme. Une synthèse d'une réunion nationale de la Fédération d'Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (FASTI), du samedi 4 mai 2002, apporte une réflexion sur *le pouvoir de décision des étrangers dans la vie publique*.

Structure du bulletin trimestriel et cahier de l'association Immigration Développement Démocratie (IDD) :

Le bulletin Infos est un bulletin de liaison qui se voudrait être un outil d'éducation au développement. Il y a deux rubriques principales :

- *L'actualité du réseau* qui permet de capitaliser et valoriser les actions réalisées par les membres et par IDD.
- *Le dossier* qui est une rubrique analytique, qui cherche à donner des indications, des pistes de réflexion qui vont permettre d'alimenter des actions. Ce sont des informations pratiques qui amènent une matière utile pour les membres dans le montage et la conduite de leur projet de développement.

Petit à petit les associations membres comprennent, s'approprient pour enfin utiliser ce bulletin comme un outil d'éducation. C'est là l'objectif vers lequel tend le bulletin.

Les cahiers d'IDD sont des documents qui synthétisent des rencontres thématiques ou événements organisés par IDD. Par exemple, un cahier de ce type va être réalisé à propos de l'action organisée par IDD à l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale, à savoir le *Forum du Développement Solidaire Maroc*. Ce document sera constitué de trois volets principaux :

- Un résumé explicatif de la Semaine de la Solidarité Internationale
- La retranscription des interventions
- Des extraits des outils d'éducation créés à l'occasion de cet événement

Ces cahiers permettent de mettre en valeur les valeurs que portent IDD. Il explique comment parvenir à la réalisation et de ces valeurs en proposant des pistes d'action basées sur des expériences.

L'édition d'une nouvelle *revue de Solidarité Internationale* est envisagée par la CRID. IDD devrait participer à la co-édition de cette revue. Cette revue devrait contenir trois rubriques :

- Un portrait de militants
- La valorisation d'expérience d'éducation au développement
- Une analyse de l'éducation au développement

L'expérience de *l'association des Haratines de Mauritanie en Europe*, raconté par son président, M. Ciré :

« Le Journal Les cris du Hartani est aux députés, parlementaires, sénateurs, au conseiller de la présidence, au Ministère des Affaires Etrangères, aux autres journaux, à RFI, aux syndicats, professeurs d'universités. Lorsque je suis invité à participer à des conférences ou réunions de travail, je distribue aussi le journal. Ce sont ces acteurs qui construisent la politique, qui la font. C'est important de leur distribuer, de prendre des contacts, d'être en relation. C'est une propagande de sensibilisation. Il faut porter le message à la connaissance des Français. Ils peuvent aussi nous aider. Ils peuvent porter notre message. Il est difficile de faire ça sur le terrain, ce n'est pas possible de faire ce journal là bas. Ici, on peut profiter de la démocratie. L'opinion internationale peut faire changer les régimes. Les français peuvent demander à leur Etat qu'il coopère mais pas avec un état esclavagiste. Leur parole est plus forte que la notre, elle porte plus haut. Il faut que la France soit mise sous sa responsabilité. Lorsque ce problème est porté à la connaissance des Français, ce n'est pas glorieux pour la France, au niveau de la raison morale. Nous comptons sur la solidarité des peuples. Les français peuvent dire qu'ils sont liés à ces gens par la culture, par l'histoire, on se souvient de l'implication des africain dans la seconde guerre mondiale au côté de la France. La France est une porte d'information pour la Mauritanie. Si on médiatise le problème de l'esclavage, cela peut être entendu et compris parce que nous sommes tous francophone. »

2. La conférence radiophonique en directe avec les partenaires du Sud

L'association SOBA a mis en place, en 2001, une initiative nouvelle afin de donner la parole à ses partenaires du Burkina Faso. Elle a organisé une conférence téléphonique, de deux heures, entrecoupée d'intermèdes musicaux du Burkina Faso, et diffusée, en directe, sur la radio associative *Droit de Cité*, partenaire de l'événement. Pour l'association SOBA, comme pour la radio *Droit de Cité*, cette expérience était une première dans le genre. La radio a assuré le côté technique et a mis deux professionnels à disposition de l'association pour animer la conférence. SOBA a mis à leur disposition des cartes téléphoniques afin de contacter les partenaires du Sud. Ce moyen de communication orale a permis aux acteurs du Nord et du Sud de communiquer ensemble, en direction d'un large public, au sujet des actions qu'ils réalisent au Burkina faso.

Cette action de sensibilisation était en lien avec les actions de développement réalisées au Burkina Faso. C'est après avoir créé l'école que des idées ont émergé. Nous nous sommes aperçus que l'école était un élément dynamique et nous avons voulu élargir nos activités au niveau de la santé et du développement local. Elle se situait au niveau du suivi de deux complexes scolaires, mis en place par l'association SOBA et d'un projet de centre de santé et de promotion sociale.

Cette conférence a permis pour les villageois et élus locaux de s'exprimer sur les problèmes qu'ils rencontrent et les actions que réalise l'association SOBA dans leur localité. Ces derniers se sont réunis au préalable pour préparer cette rencontre. Le directeur de l'école était chargé de traduire en français les discussions qu'ils avaient menées. En France, plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes dans les locaux de la radio pour assister à cette conférence. Il y avait notamment des jeunes du quartier, souvent enfants de parents immigrés. Cette conférence leur a permis de prendre connaissance des actions menées par de petites associations. En ce qui les concerne, l'objectif était de les sensibiliser à cette force d'action associative. Nous souhaitons qu'ils se rendent compte que des petites associations, malgré les difficultés rencontrées parviennent à faire des réalisations concrètes. Bien que ces jeunes ont l'habitude d'entendre leur parents parler la langue du pays au téléphone, ils n'entendent peut-être pas parler des problèmes d'éducation, de santé et de développement (femmes, jeunes, eau). Il s'agissait donc d'amener les jeunes à réfléchir sur ces thématiques afin de leur impulser l'envie de réaliser à leur tour des projets de développement. Des associations françaises ont pu échanger et profiter des témoignages. Un écrivain burkinabai est intervenu. L'ambassadeur du Burkina Faso est aussi intervenu, par téléphone, au cours de la conférence.

Après la conférence un repas a été offert aux participants.

Le principal obstacle rencontré lors de cet événement a été la faible diffusion de l'émission. La radio n'émet que sur mont la jolie et la ville de Paris ne peut pas la capter.

3. Le Forum associatif : espace de rencontre et d'éducation

L'association Immigration Développement Démocratie (IDD), a mis en place, en 2003 un Forum du Développement Solidaire Maroc, dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale. L'objectif était de rassembler les associations membres de IDD et leurs partenaires du Maroc, de mettre en valeur les actions qu'ils mènent afin de « *sensibiliser les acteurs de la solidarité internationale et le public sur les multiples et diverses actions menées par chacun* »¹⁰. Les membres ont contacté les partenaires avec lesquels ils travaillent sur les projets de solidarité au Maroc. Ainsi une vingtaine de stands ont pu être présentés au public et offrir une photographie du travail réalisé. À côté des stands il y avait un espace projection de documentaires réalisés par les associations membres. Deux débats ont été organisés. L'un portait sur le rôle des migrants dans le développement du Maroc, l'autre portait sur les critiques des pratiques et les perspectives de développement à venir. Le public était essentiellement constitué d'acteurs associatifs et sympathisants tel que des chercheurs et universitaires. Très peu de personnes hors du réseau sont venues, seules quelques rares personnes du quartier.

Pour atteindre l'objectif de mettre en valeur les actions menées par les membres, un travail en amont a été réalisé par une équipe de travail créée pour l'occasion. Des outils de communication ont été mis en place :

- *Un code de couleur* pour permettre au public de s'orienter dans le forum à partir des spécificités de chaque association.
- *Un jeu de mots* proposé une définition du développement solidaire
- *Des panneaux explicatifs* présentés pour chaque association
- *Une fiche identité* réunissait les coordonnées, le domaine d'intervention et le public cible, les partenaires marocains, les actions menées par l'association
- *Une fiche technique* ou *fiche d'expérience* et répond aux questions concernant une action particulière menées par l'association, à savoir quels sont les méthodes de travail, les outils utilisés ? Quelles sont les difficultés rencontrées et les moyens mis en œuvre pour les dépassées ?

Ce travail a permis de faciliter la mise en place de synergies, les rencontres des associations qui agissent dans la même région.

¹⁰ IDD Infos, n°7, octobre 2003, p5

Une évaluation du Forum a été faite afin d'identifier les attentes du public. Ce dernier était venu pour *échanger* et faire de nouvelles rencontres associatives, on peut penser que le forum a répondu à cette attente parce que le public dit, par la suite, avoir trouvé *une multiplicité et diversité de pratiques, des possibilités de synergie et des encouragements*. Le public propose que le prochain Forum propose un *temps débat conviviale au temps du déjeuner, un temps d'échange d'expérience entre les associations, une projection documentaire avec échange, des atelier de travail technique*.

Pour l'organisation du prochain Forum, cette évaluation sera prise en compte par le nouveau groupe de travail afin de répondre aux attentes du public. Ce travail préparatoire est déjà un travail d'éducation au développement puisqu'il a le projet de mobiliser des jeunes qui seront alors amenés à manipuler des notions de solidarité et à échanger avec les plus anciens. Le terme jeune ne signifie pas tant l'âge que la connaissance du milieu parce qu'il est admis par l'association que l'on est jeunes de 7 à 77ans. Les jeunes bénévoles sont alors une force vive. L'association IDD a remarqué que les jeunes issus de l'immigration ont dû mal à s'intégrer dans les associations de leurs parents. Ce groupe de travail autour de l'organisation du prochain Forum pourrait leur permettre de trouver une place.

Il s'agit d'une action d'éducation politique dans le sens où les associations expliquent leur engagement et invite l'autre à s'engager et à échanger son expérience. Ensuite il peut s'agit d'une éducation à l'environnement, à l'altérité, aux droits de l'homme en fonction de ce que présentent les associations sur leur stand.

4. Le repas africain

L'association Guidimaxa nous fait part de la dimension éducative qu'elle porte au repas africain :

« On implique aussi nos femmes dans certaines écoles pour qu'il y ait des repas Africain. Tous les élèves mangent Africain, malien. Ça permet, à table, d'avoir une discussion pas seulement sur le repas mais aussi sur la vie au Mali. Faire la cuisine africaine est une activité valorisante, c'est un prétexte pour ouvrir le débat, dialoguer avec tous les enfants. C'est quelques chose que nous allons répéter jusqu'au jour où on embauchera un cuisinier africain. Moi, j'aimerais que le tiem tiem ou la mafé soient intégrés dans les menus comme le couscous. Faire la cuisine est une activité noble. L'objectif n'est pas de gagner de l'argent, mais de gagner le public. Quand les enfants vont rentrer chez eux, ils vont en parler à leurs parents. C'est très positif. »

La musique, la calligraphie, le théâtre sont des arts qui peuvent être des outils d'éducation à l'altérité, à la rencontre.

Troisième partie :

Des moyens d'actions

Les associations rencontrées ont fait part de plusieurs difficultés rencontrées au cours de l'élaboration et la réalisation de leurs actions d'éducation à la citoyenneté :

- Les stéréotypes qui les limitent dans leurs activités sont un obstacle contre lequel elles doivent se battre encore souvent.
L'association SOBA nous explique que « *Certaines collectivités locales abordent souvent le côté folklorique des associations africaines, peut-être, parce qu'elles n'ont pas intégré le domaine de la solidarité internationale dans leur politique. Effectivement on peut se rendre compte que des villages burkinabais jumelés avec certaines collectivités territoriales françaises n'ont jamais été en relation avec leurs homologues français si ce n'est au moment de la signature du jumelage. Au moment des kermesses et fêtes de quartiers, il est alors souvent demandé aux femmes de préparer à manger, de faire des tresses, de venir danser, jouer du djembé. Au-delà de cela on ne les sollicite pas. Ces associations ne sont pas associées aux débats on leur demande seulement de venir danser. Une maison des jeunes, par exemple, m'a demandé des contacts pour ce genre de choses. Je leur ai transmis pour leur faire plaisir mais je leur ai aussi dit qu'il n'y a pas que cela. Il est important répéter plusieurs fois.* »
- La délicatesse des sujets abordés intimide certaines personnes issues de l'immigration qui ne souhaitent pas s'afficher devant de tel débat.
L'association Nianandougou nous explique que « *Les gens ont peurs de parler du sujet du retour ou de l'excision. Lorsque tu organises des rencontres sur ces thèmes, il n'y a pas beaucoup de monde qui viennent. Les gens préfèrent que tu viennes chez eux. Ils ne veulent pas que ça se voit.* »
- Le manque de moyen est aussi un frein à la mise en place et au bon fonctionnement de cette activité.
L'association du Guidimaxa nous explique que « *Quand on est bénévole, on a pas les moyens d'écrire et de communiquer. On a pas la possibilité de suivre, on essaime seulement. On ne parvient pas à avoir un rythme continu, il y a des hauts et des bas.* »
- Enfin, certaines associations souffrent du racisme ou de la récupération de certains élus politique ou de personnel de l'administration.

Pour dépasser ces difficultés les associations issues de l'immigration africaine peuvent profiter des réseaux associatifs déjà existants dans ce domaine d'activité. Dans cette troisième partie, nous ferons part des conseils et expériences des associations rencontrées afin de mener à bien une action d'éducation à la citoyenneté. Ensuite nous présenterons les différents dispositifs aux quels peuvent s'adresser les associations pour se constituer un carnet d'adresses, bénéficier de conseils méthodologiques ou de financements.

I. Les expériences des associations rencontrées

1. Les conseils des associations rencontrées

Allé de l'avant: Plusieurs associations comme l'association ont souligné le fait d'insister, de répéter, afin de s'affirmer. Tout n'est pas acquis et les associations doivent persister dans leurs idées afin qu'elles soient reconnues.

Nouer des relations : L'association internationale pour la paix dans le sport a insisté sur l'importance des contacts avec d'autres acteurs. Ces relations permettent de renforcer le poids de ses projets en les faisant connaître à la plus grande diversité d'acteurs. Ces relations permettent aussi d'assurer une certaine identité au projet. En effet quelques associations se sont de leur colère vis-à-vis de certains élus politiques qui n'hésitaient pas à reprendre les idées des associations à leur compte et ceci en Afrique comme en France. Faire connaître le projet à plusieurs acteurs à la fois les empêche de le reprendre à leur compte.

Travailler ensemble : L'association du Guidimaxa projette de créer une « Association des dionisiens autochtones et maliens, le débat ne sera plus le même. On réfléchira sur les projets de travail en discutant des problèmes et des solutions. Il s'agira des problèmes de développement là-bas et de la citoyenneté ici au niveau de l'habitat, de l'éducation et de l'activité économique en particulier au niveau de l'emploi de la deuxième génération. Avant on était face à face. Maintenant on sera ensemble et nos discussions remonteront aux élus après avoir réfléchi ensemble. ». Cette initiative permet de créer une dynamique commune entre les personnes issues de l'immigration et les personnes originaires de Saint Denis. Ce travail en commun permet au-delà de l'affirmation de ses idées et de la création de lien, une cohésion sociale, une union.

2. La création d'un poste destiné à l'éducation au développement et à la solidarité internationale

L'association *Immigration Développement et Démocratie* (IDD) dispose, au sein de son association d'un poste salarié consacré à l'éducation au développement. Il s'agit du poste de *médiatrice pour l'éducation au développement*, sous contrat jeune de mars 2003 à Juin 2004, occupée par Claire Le Goff.

Elle nous fait part de son expérience de manière technique :

Description du poste lors de l'embauche :

- Animation de la commission communication
- Communication de l'association : rédaction du bulletin IDD Infos, suivi du site Internet, suivi du Forum social européen (FSE), suivi des cahiers d'IDD
- Traitement et diffusion de l'information au sein du réseau, du réseau vers l'extérieur et de l'extérieur vers le réseau
- Suivi administratif

Précision : le profil insiste sur l'engagement militant du candidat et sa capacité à s'adapter et à adapter son travail au public spécifique de l'association, à savoir les militants et bénévoles des associations membres.

Compte rendu des réalisations :

- Rédaction de 4 numéros d'IDD Infos, évaluation du bulletin IDD Infos
- Conception et réalisation du site Internet
- Conception et réalisation d'une plaquette de présentation du réseau
- Mise en place d'une lettre d'informations mensuelle
- Suivi du FSE et mobilisation des militants dans l'organisation du Forum social européen (FSE)
- Suivi des groupes de travail du FORIM et du Crid sur le FSE, les jeunes, la Semaine de la Solidarité Internationale, La revue du Crid.
- Préparation du Forum du développement solidaire Maroc : préparation pédagogique et logistique, communication, dossier de demande de subvention, évaluation du Forum suivi de la Semaine de la Solidarité Internationale,
- Suivi avec les membres : demandes d'adhésion, infos des associations, réception-diffusion de l'info (agenda, lettre d'info), relations des membres entre eux et mises en contact.
- Suivi et traitement des contacts : constitution d'une base de données
- Préparation d'un atelier d'éducation au développement
-

II. Le réseau du Centre d'Information et de Recherche sur le Développement (CRID)

Créé par 6 ONG en 1976 comme force de propositions et d'innovations en matière de coopération, le Crid regroupe 39 ONG qui défendent l'idée d'un développement durable et mettent en question le développement occidental et les orientations de l'aide au développement. Le but est d'être un centre d'analyse et d'échange sur ces thématiques, d'interpeller les pouvoirs publics et d'encourager les initiatives citoyennes. [source :<http://www.ritimo.org/>]

Pour avoir plus d'information n'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet : www.crid.asso.fr/ du CRID ou à le contacter au : 14 passage Dubail 75010 Paris – Tel : 01.44.72.07.71 ou 01.44.72.89.78 – Fax : 01.44.72.06.84

1. L'échange d'expérience et les formations de la Plate Forme d'éducation au développement et à la Solidarité Internationale

La Plate-Forme d'éducation au développement et à la solidarité internationale existe depuis mars 2004, aujourd'hui son nom est *éducasol*. Elle émane du Programme Terre d'Avenir. Les membres du comité de gestion sont le CRID, le CCFD, et Solidarité Laïque.

a. La Plate-Forme d'Education au Développement et à la Solidarité Internationale : éducasol

La Plate-Forme a pour objectifs [source : document de présentation de *éducasol*] :

1. Renforcer le travail de coordination des associations de solidarité internationale engagées en France dans le domaine de l'éducation au développement et à la solidarité internationale, leur apporter plus de cohérence et de visibilité, les doter d'une instance de représentation ayant capacité à se positionner et à porter des revendications concernant l'éducation au développement et à la solidarité internationale au niveau des institutions.
2. Elargir la démarche de mutualisation des savoir-faire entre acteurs associatifs de l'éducation au développement pour renforcer leurs compétences. (3 axes : échange d'expérience/capitalisation, mise en commun des outils pédagogiques, formations méthodologiques)

b. Les formations proposées

Les formations et rencontres proposées par le Programme favorisent la réflexion, l'échange, et la coordination des acteurs de l'Éducation au développement, pour une plus grande efficacité des actions menées dans ce domaine. Par exemple, une formation intitulée "*Echanger et renforcer nos pratiques en éducation au développement*" a eut lieu les 31 janvier et 1 février 2004 à Paris. Cette formation est à destination des salariés et bénévoles ayant connaissance de ce qu'est l'éducation au développement et ayant déjà mené une action dans ce domaine. Elle s'adresse à des personnes désireuses de communiquer leurs expériences et de la confronter à celle d'autres acteurs. L'objectif est de permettre aux participants un renforcement méthodologique de leurs pratiques et une meilleure connaissance et appropriation des outils et dispositifs proposés par le Programme et la future plate-forme. [Source : www.pfeadsis.org]

Pour plus d'informations contactez Anna Kaboré ou Laurence Rigollet : info@pfeadsis.org

L'association *Immigration Développement Démocratie* (IDD), membre du CRID et du FORIM se présente sur sa plaquette de présentation, entre autre comme « *un espace de réflexion, de formation, d'éducation à la citoyenneté et au développement* ». Pour atteindre cet objectif elle a permis à ces deux salariées de suivre une formation à l'éducation au développement dispensée par ce qui était à l'époque le Programme Terre d'Avenir. Ces deux salariées ont participé à la formation avec pour consigne d'être en mesure par la suite de la transmettre les savoirs et pratiques acquises à l'ensemble du réseau d'IDD.

Afin qu'un maximum d'associations membres puissent en bénéficier, ce temps de restitution a été placé à la suite d'un Conseil d'Administration. Il est en effet plus facile de faire venir des membres qui sont situés en province pour une journée complète que pour quelques heures.

Ce temps de restitution de la formation a été envisagé sous forme d'atelier. Dans un premier temps les participants définiront ce qu'ils entendent par éducation au développement et à la citoyenneté. Ensuite, les différentes campagnes leurs seront présentées. Enfin, le groupe travaillera sur un cas concret, à savoir prochaine action d'IDD dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale. Pour ce troisième temps de travail, le bilan critique de l'action précédente sera exposé et débattu avant de penser l'organisation et l'esprit de l'action à venir.

L'objectif de cette restitution n'est pas de faire passer seulement de la théorie à travers les définitions de l'éducation au développement mais beaucoup plus d'amener les membres à s'interroger sur ce terme afin qu'ils proposent une définition propre à IDD. L'objectif est aussi de constituer un groupe pérenne qui serait mobilisé sur l'organisation de la prochaine action.

2. La dynamique et les coups de pouce à l'occasion de la *Semaine de la Solidarité Internationale*

La première Semaine de la Solidarité Internationale est lancée en novembre 1998. En novembre 2002, lors de la 5^{ème} édition, on compte déjà 300 organisateurs et 1300 animations déclarées.

a. La dynamique de la *Semaine de la Solidarité Internationale*

La *Semaine de la solidarité internationale* est un grand rendez-vous, national et décentralisé, de sensibilisation à la solidarité internationale et au développement durable. Placée sous le signe de l'ouverture, elle vise à donner une plus grande visibilité aux actions, aux acteurs et aux thématiques de la solidarité internationale, auprès de tous les publics et dans tous les lieux de vie. Elle participe ainsi à l'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Les objectifs de la semaine [source : Charte de la Semaine de la Solidarité Internationale] :

- Valoriser la diversité des thèmes et des formes d'expression de la solidarité internationale
- Informer sur les enjeux de la solidarité et de la coopération internationales et ainsi favoriser l'esprit critique sur : les inégalités entre le Nord et le Sud, leurs mécanismes, leurs causes... les impacts de la mondialisation néo-libérale le développement durable pour les générations actuelles et futures, l'émergence d'une citoyenneté individuelle et collective active
- Encourager le partenariat entre tous les acteurs de la société pour construire un monde plus juste et plus solidaire : associations, établissements d'enseignement, collectivités territoriales, comités d'entreprises, entreprises, mutuelles, syndicats, pouvoirs publics, etc.
- Dépasser les clichés misérabilistes : en préservant la dignité humaine [...] et en mettant en valeur des expériences positives au Sud et à l'Est, en particulier les initiatives émanant des acteurs de ces pays.

Pourquoi ne pas vous regrouper en collectif pour organiser des animations ? [source :

<http://www.lasemaine.org/>]

De plus en plus de participants le font chaque année et mettent au point, à plusieurs, des activités solidaires. Etre un collectif n'est pas une question de taille, ça suppose simplement d'avoir envie de travailler en commun, de se réunir pour discuter d'un projet et d'être prêt à mutualiser ses compétences et expériences. *Pourquoi se réunir en collectif?*

- Pour pouvoir proposer des animations complémentaires
- Pour avoir une meilleure communication auprès du public et des médias
- Pour permettre d'échanger des outils, de rassembler des moyens
- Pour permettre d'élargir le public sensibilisé
- Pour être un interlocuteur privilégié auprès des pouvoirs publics, des institutions, des partenaires privés...

b. Les « Coups de pouces »

Le «*Coup de pouce*» est un soutien financier de 200, 500 ou 1000 € destiné aux organisateurs d'animations dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale. Le «*Coup de pouce*» n'est pas une subvention ou une aide financière pour une action dans un pays du Sud. Il permet :

- d'apporter un petit plus financier à votre projet à hauteur de 50% maximum du budget de l'action se déroulant pendant la Semaine de la solidarité internationale.
- d'être un levier pour permettre de contacter d'autres partenaires

Les critères pour bénéficier d'un coup de pouce de :

200 Euros

500 à 1000 Euros

1. Organiser une ou plusieurs actions dans le cadre de <i>la Semaine de la solidarité internationale</i> , du 12 au 23 novembre et respecter la <i>Charte de la Semaine de la solidarité internationale</i>	1. Respecter les 3 critères définis pour le « <i>Coup de pouce</i> » à 200 €
2. Avoir au moins 3 partenaires	2. Mener un travail de coordination entre au moins 8 structures (animation d'un comité de pilotage, réunions de mobilisation...), pour la réalisation d'animations dans le cadre de <i>la Semaine de la solidarité internationale</i>
3. Rendre son action visible (production d'outils d'information et de communication, contact des médias locaux...) auprès des publics, des médias, des parents d'élèves – pour les actions en milieu scolaire	3. Mener un travail de communication sur ces animations par la production d'un programme papier des animations

En postulant a un Coup de pouce, vous vous engagez à :

<p>1. Resituer votre action dans le cadre de la <i>Semaine de la solidarité internationale</i>, par l'apposition du logo national sur l'ensemble des documents de communication produits (auprès des publics et des médias : affiches, tracts, communiqués de presse...)</p> <p>2. Envoyer un compte-rendu de votre action après réalisation de celle-ci, selon une trame envoyée par la coordination nationale</p>	<p>1. Respecter les 2 engagements ci-contre (« Coup de pouce » à 200 €)</p> <p>2. Apposer le logo national sur la première page du programme papier édité, le logo devant couvrir au moins 1/4 de la surface de la page de couverture</p>
---	---

[source : <http://www.lasemaine.org/>]

Pour plus d'informations, contactez Hanna Allouch ou Raphaël Mobbs : lasemaine@lasemaine.org

3. Le réseau et « Pôle initiative » du programme *Acteurs Solidaires*

Acteurs Solidaires est un label sous lequel les associations membres du CRID et leurs groupes ou relais locaux sont encouragés à organiser des actions d'éducation au développement, dans une démarche de multi partenariat.

Toutes les informations présentées dans ce paragraphe sont tirées du site Internet : <http://www.crid.asso.fr/participer/acteurso.htm>

a. Le programme Acteurs Solidaires

Le Programme Acteurs Solidaires prévoit un ensemble d'activités au service des groupes locaux d'ASI, en particulier celles du CRID, et des collectifs régionaux, qui se répartissent en quatre catégories :

Des outils d'information et d'animation :

- *La revue trimestrielle Cridéchos* est un outil de synergie permettant de valoriser les réflexions et les activités menées localement par les militants, facilitant les contacts de groupe à groupe dans des régions différentes et favorisant l'accès à des initiatives et des problématiques nationales. Les groupes locaux des membres du CRID sont ses principales sources d'informations.
- *Un bulletin d'informations électronique* diffusé toutes les 3 semaines, Crid' Infos, fournit également des informations régulières en lien avec les thèmes, les débats et les activités du CRID.
- *Les quatre Cahiers de la solidarité* prévus chaque année traitent chacun, dans un souci pédagogique, d'un sujet sur lequel les ASI du CRID disposent d'une expertise à partager. Les groupes locaux bénéficient ainsi d'une base de documentation/réflexion préalable pour organiser une action liée à ces thèmes.
- Dans le cadre du programme Acteurs Solidaires, le Crid participe aux Comités d'orientation et de rédaction du magazine Peuples en marche, mensuel co-édité par plusieurs associations de solidarité internationale adhérentes au Crid (Frères des Hommes, Peuples Solidaires, Ritimo, Terre des Hommes). Chaque mois, Peuples en marche traite de l'actualité internationale et propose un dossier sur une question liée au développement et aux relations Nord Sud.
- *Le site Internet du CRID* est l'outil privilégié d'animation du Programme : qu'il s'agisse de s'inscrire dans la démarche et d'annoncer les actions labellisées Acteurs Solidaires, d'accéder aux publications du CRID ou encore de suivre la structuration des ASI en région, il est un élément de communication tous azimuts.

Des espaces de formation pour les groupes locaux:

- Chaque année, un temps de formation est organisé, sous la forme alternativement d'une université d'été (en 2002 et 2004) et d'un colloque (en 2003). Ces moments phares constituent d'abord d'importants espaces de formation sur les chantiers en cours au CRID. Ils permettent également aux militants des ASI membres de se retrouver pour échanger leurs pratiques et leurs regards sur la solidarité. Ils sont organisés conjointement avec d'autres réseaux dans un esprit d'ouverture et de complémentarité.

- Des formations décentralisées sont également susceptibles d'être proposées aux militants, en fonction des thèmes débattus au CRID : Institutions financières internationales, Forums sociaux mondiaux, etc. L'actualité relative à ces initiatives est relayée via les différents canaux d'information du CRID.

Le renforcement du rôle des ASI en région

- Des formations à la coopération décentralisée peuvent être mises en place en fonction des besoins des groupes locaux, en partenariat avec d'autres acteurs, pour leur permettre de mieux appréhender et utiliser ces mécanismes de coopération encore récents, mal connus et trop peu sollicités.

- Acteurs Solidaires prévoit enfin un appui aux coordinations régionales d'ASI qui sont désireuses d'un soutien dans leur processus de structuration.

b. Les « Pôle initiatives »

Les "Pôles d'initiatives" : processus de participation :

Des associations locales de solidarité internationale ou des groupes locaux d'ASI nationales souhaitent mettre en œuvre une action publique d'éducation au développement, et se reconnaissent dans l'esprit et la démarche du Programme : quels que soient le thème ou la nature de l'action envisagée, elles peuvent demander une labellisation Acteurs Solidaires et, éventuellement, solliciter un soutien financier. Plusieurs conditions sont requises : l'action est montée en multi partenariat, incluant au minimum une association membre du CRID, la dimension Nord-Sud est centrale, et tous les documents et/ou outils produits affichent le logo Acteurs Solidaires .

La participation au Programme implique tout d'abord l'adhésion à une démarche d'ouverture et de travail en partenariat. La priorité est donnée aux actions menées en multi partenariat avec d'autres ASI mais aussi avec des associations représentant d'autres formes de solidarité (environnement, éducation populaire etc.) et d'autres types d'acteurs (syndicats, établissements scolaires, maisons de jeunes, espaces culturels, municipalités etc.). Il suffit qu'une ASI membre du CRID fasse partie du groupe chargé de la réalisation.

A partir de là, aucune thématique n'est imposée. L'action peut aussi bien relayer une campagne citoyenne nationale menée par une association du CRID, que porter sur tout autre sujet associant les valeurs de solidarité, citoyenneté, démocratie, droits de l'Homme ou lutte contre les inégalités comme moyens de contribuer à un développement durable et solidaire. De même, la forme d'intervention est laissée à l'appréciation des organisateurs.

Une demande de financement peut être introduite à hauteur de 1525 € au plus, la somme

demandée ne pouvant excéder 50 % du budget global de l'action. 60 % de la somme accordée seront versés avant l'action, les 40 % restants étant versés à réception d'un rapport moral et financier et d'un questionnaire de capitalisation d'expériences Terre d'Avenir (cf. ci-après). Toutefois, l'action peut se placer sous le label Acteurs Solidaires sans qu'un appui financier soit sollicité.

Le logo Acteurs Solidaires doit figurer sur tous les supports d'information et de communication produits dans le cadre des "pôles d'initiatives". En outre, la mention "Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne et du Ministère français des Affaires étrangères" doit figurer sur les outils de sensibilisation (expositions, ouvrages...) produits à la faveur d'un "pôle d'initiatives".

Si vous désirez monter un Pôle d'initiatives, téléchargez sur le site Internet: [Le dossier de demande de soutien](#)- [Le budget type](#)- [Le dossier bilan](#)- [La fiche d'expérience Terre d'avenir](#).

Si vous désirez monter un Pôle d'initiatives, téléchargez les logos sur le site Internet.

Pour plus d'informations sur le programme, contactez Raphaël Mège : r.mege@crid.asso.fr

III. Autre campagne et réseau d'éducation au développement

1. **La campagne Demain le monde : « Les migrations »**

a. La campagne Demain Le Monde : *Les migrations*

La campagne *Demain le Monde*, coordonnées par *Solidarité Laïque*, soutient des actions d'information et d'éducation au développement en France. Elle se déroule sur deux ans minimum avec une thématique commune. Pour 2004-2006, la thématique choisie est « *Les migrations* ». Le FORIM (dont la FAFRAD est membre) fait partie du comité de pilotage de cette campagne. Actuellement nous n'avons pas plus d'informations puisqu'elle est en cours d'élaboration.

→ Les associations issues de l'immigration peuvent peut-être profiter de cette thématique pour développer et valoriser leurs actions d'éducation à la citoyenneté.

b. Les labels

L'action d'information, menée localement, doit associer au moins deux partenaires qui peuvent être des associations, des établissements scolaires, des collectivités locales, des entreprises, des syndicats. L'un de ces partenaires doit être membre d'une association ou de l'un des collectifs associés au comité de pilotage de la campagne. Le projet soumis devra mentionner la façon dont il s'inscrit dans la durée (indiquer en outre sa date de démarrage et sa date de fin). Afin d'inciter à la démultiplication de l'action, le projet peut prévoir l'élaboration d'un support pédagogique sous quelque forme que ce soit (dossier, exposition, cassette, ...). Le porteur du projet s'engage à réaliser un compte rendu de l'action et de l'utilisation des fonds à envoyer au secrétariat du Comité de labellisation dans un délai de 4 semaines à compter de la fin de l'action (inclure éventuellement les coupures de presse faisant état de l'action).

- Aucune action engagée avant le dépôt du dossier auprès du secrétariat du Comité ne pourra être prise en compte.
- L'utilisation du logo de la Campagne est soumise à l'approbation du comité de pilotage (labellisation) ; l'obtention du label implique obligatoirement l'utilisation du logo sur tous les supports de l'action d'information.
- La demande de labellisation peut être accompagnée d'une demande de financement. Dans ce cas, il est demandé d'utiliser la fiche budget jointe au dossier. Le financement d'une action labellisée ne peut en aucun cas excéder 1524 euros de la part de la campagne.
- Une même association locale peut demander successivement plusieurs labels ; néanmoins, elle ne pourra pas bénéficier de plus d'un financement pour 12 mois.
- La demande de labellisation doit être adressée en trois exemplaires au secrétariat du Comité de Labellisation (coordonnées indiquées sur la première page du dossier).
- Le financement obtenu est versé au porteur du projet. Il est versé en deux fois (50 % à la notification de l'accord ; 50 % à la remise du rapport d'exécution).

[Source : www.globenet.org/demain-le-monde]

Contacts :

"Demain le monde... "
c/o Solidarité Laïque
22, rue Corvisart- 75013 PARIS
Tél. 01 45 35 02 82 - Fax : 01 45 35 47 47
Mail : demain-le-monde@club-internet.fr

2. Le Réseau d'Information Tiers-Monde (RITIMO)

Le réseau RITIMO est constitué de 45 centres de documentation qui sont répartis sur tous les départements français. Il est agréé par l'Education Nationale au titre des Associations éducatives complémentaires de l'enseignement public. Les Centres de Documentation Tiers Monde sont des lieux d'accueil, d'information et d'échange mettant à la disposition du public :

un centre de documentation et une bibliothèque de prêt spécialisé
des journaux spécialisés, des dossiers,
des supports audio-visuels, des expositions, des outils pédagogiques (jeux, mallettes)
des bases de données documentaires consultables sur place ou en ligne

Les objectifs de RITIMO sont :

Réfléchir : S'informer, comprendre

Echanger : Savoirs, expériences et points de vue avec les partenaires du Sud et les ONG du Nord et du Sud

Agir : S'exprimer, s'engager ici, participer à une action de solidarité internationale

Eduquer : Former les citoyens du monde, inventer un développement durable

Ces centres de documentation sont souvent le lieu où convergent les associations de solidarité internationale. Il devient alors un lieu d'échange dynamique entre les associations. Il fonctionne en réseau à la fois avec les associations locales qui s'adressent à lui et les 45 autres centres d'information. Ces locaux sont souvent le lieu d'animation scolaire ou grand public où des animations pédagogiques sont proposées.

→ Les associations issues de l'immigration africaine pourraient utiliser ces centres d'information pour diffuser leurs bulletins par exemple. Elles pourraient ainsi se faire connaître d'un plus large public mais aussi créer des liens avec les autres associations de solidarité internationale et échanger leur expérience en ce qui concerne l'éducation à la citoyenneté et l'ensemble de leurs pratiques associatives. Des nombreuses expériences de ce genre ont déjà eut lieu entre des centres RITIMO et des associations issues de l'immigration, n'hésitez pas à contacter RITIMO pour en savoir plus.

Pour contacter RITIMO :

Site Internet : <http://www.ritimo.org/> traduction en espagnol, anglais, arabe, portugais, allemand, chinois . Mail : contact@ritimo.org Adresse : 21ter, rue Voltaire, 75011 PARIS

Tél : 01 44 64 74 14 /Fax : 01 44 64 74 55

Conclusion

Les associations issues de l'immigration Africaine développent, en France une conception de la citoyenneté plus attachée au comportement civique qu'à l'appartenance nationale. A partir de cette relation elles développent des actions d'éducation à la citoyenneté qui responsabilisent l'apprenant et le rend acteur et moteur de sa propre éducation. A travers ces actions les associations issues de l'immigration africaine ont pour objectif de créer du lien social pour que la totalité de la population vive mieux ensemble au niveau national et international. Pour atteindre cet objectif, elle privilégient trois axes dans leurs actions d'éducation à la citoyenneté : le dialogue interculturel, l'insertion sociale et professionnelle et la solidarité internationale.

A travers les exemples pratiques d'actions d'éducation à la citoyenneté nous nous apercevons que ces associations mènent souvent des actions en partenariat avec différents acteurs, tel que les établissements scolaires, les entreprises privées, les médias ...etc. Cependant elles sont encore quasiment étrangères aux réseaux d'éducation au développement existants, tels que ceux du Centre de Recherche et d'Information pour le Développement. Par cette absence, elles se privent de l'échange d'expériences, d'outils, de compétences ; d'une certaine représentativité et de moyens financiers et techniques. Le milieu associatif est à son tour privé de l'enrichissement des points de vue, expériences, outils et compétences que peuvent apporter les associations issues de l'immigration africaine.

Quels mécanismes mettre en œuvre pour créer une synergie entre les associations issues de l'immigration africaine et l'ensemble du milieu associatif au niveau de l'éducation au développement ? Le FORIM est membre de la Plate-Forme d'Education au Développement et à la Solidarité Internationale, y aurait-il un espace à construire en vue de développer des échanges dynamiques entre les associations issues de l'immigration africaine et l'ensemble du milieu associatif au niveau de l'éducation au développement et à la citoyenneté ?

Education au développement

Ouvrages

RIONDET B., 1996, *Education au développement. De la citoyenneté aux solidarités*, Paris, Hachette édition, Centre national de documentation pédagogique, 208p. Ressources Formation

Périodiques thématiques

Antipodes, 2003, *Partenariats Nord-Sud en éducation au développement*, n°161-162, 86p.

Défis Sud, 1996, *L'éducation au développement de la poudre aux yeux*, n°21, 43p.

Les cahiers pédagogiques, 2002, *L'éducation au développement durable*, n°405, 52p.

La Revue Durable, 2003, *Education et développement durable :Le vrai chantier*, n°8, 71p.

Documents pédagogiques

CNDP, Collectif Alsace., 2001, *Eduquer au développement et à la solidarité internationale. Pour une citoyenneté ouverte sur le monde*, Guide pour l'action

CCFD, CEFODE, CEMEA, IRCOD, 2001, *Education au développement et à la solidarité internationale : pour une citoyenneté ouverte sur le monde. Guide pour l'action*, France, Centre National de Documents Pédagogique et Conseil régionale du Bas-Rhin, 152p.

Programme Terre-d'Avenir, 1996/2003, *Pour un échange des savoir-faire en faveur des actions d'éducation à la solidarité internationale*, Paris, recueil d'expérience.

Réseau Polygone, Etudiants et Développement, 1999, *Education au développement. Une expérience européenne de formation et de recherche action*, Fiches pédagogiques

Littérature grise

Ministère de l'Education Nationale et du ministère de la Recherche, 2003, Instructions pédagogiques, Bulletin Officiel.

Red Nord-Sud, 2000, *Quelle éducation pour quel développement ?*, Fiches pédagogiques 1, Synthèse des ateliers de l'éducation au développement du RED Nord-Sud, p2.

Red Nord-Sud, 2000, *Migrants, acteur d'éducation au développement*, Fiches pédagogiques 3, Synthèse des ateliers de l'éducation au développement du RED Nord-Sud, p2.

Citoyenneté et migrations

Ouvrage

HASQUENOPH S., 2000, *Initiation à la citoyenneté de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Ellipse, Coll. Initiation à..., 256p

KELMAN Gaston, 2003, *Je suis noir et je n'aime pas le manioc*, Paris, Max Milo, 182p.

Articles

BEN ABDA S., novembre-décembre 2002, *Citoyenneté et rencontre des cultures*, Non-violence Actualité, pp 4-5.

CONSTANT F., 2001, *Quelles citoyennetés ?*, Sciences Humaines, n° 33, pp 46-49.

DUMONT Jean-Luc, 1995, *Jeunes Africains- Quelle Identité, Pour quelle intégration, dans quelle société ?*, Nouvelles d'ici et là-bas, pp 6-12.

OTT H., novembre-décembre, *Accéder à sa propre culture*, Non-Violence Actualité, pp10- 11

Périodique thématique

Cultures en Mouvement, 1998, *Migrations, différences et citoyenneté. La nation à l'épreuve ?*, n°10, 66p.

Hommes et Migrations, 2001, *Vie associative. Actions citoyenne*, n°1229, 152p.

Hommes et Migrations, 2002, *Africains, citoyens d'ici et là-bas*, n° 1239, 152p.

Thèse

LACROIX T., 2003, *Espace transnational et territoires : Les réseaux marocains du développement*, Université de Poitiers- UFR des Sciences Humaines Département Géographie, 455p.

Sites Internet

Organisations Non Gouvernementale Nationales

Centre de Recherche et d'Information pour Développement (CRID) : www.globenet.org/crid/

Réseau d'Information Tiers-Monde (RITIMO) : www.ritimo.org/

Forum des Organisations Issues de la Migration (FORIM) : <http://www.forim.net/>

Institut Panos : www.panosparis.org/

Centre d'Information et d'études sur les Migrations Internationales : <http://www.ciemi.org/>

Programmes et campagne d'éducation au développement

Programme Terre-d'Avenir/ Plate Forme d'Education Au Développement et à la Solidarité Internationale : www.globenet.org/terre-d-avenir / www.pfeadsi.org

Semaine de Solidarité Internationale : www.lasemaine.org

Campagne Demain Le Monde : www.globenet.org/demain-le-monde

Programme Acteur Solidaire : <http://www.crid.asso.fr/participer/acteurso.htm>

Organisations étatiques française

Ministère de l'Education Nationale : www.education.gouv.fr

Ministère de l'enseignement agricole, FRED : <http://www.educagri.fr>

Ministère des Affaires Etrangères : <http://www.france.diplomatie.fr>

Haut Conseil de la Coopération Internationale : <http://www.hcci.gouv.fr>

Organisations européennes

Centre de formation pour le développement, ITECO en Belgique: www.iteco.be

Réseau d'Education au Développement Nord-Sud, en Belgique : www.rednordsud.org/

Centre européen Nord-Sud , au Portugal : www.nscebtre.org

Réseau européen d'éducation au développement , Polygone :

<http://www.webpolygone.net/frances/polygone.htm>

Organisations internationales

Unesco : www.clubs-unesco.asso.fr

Unicef : www.unicef.asso.fr

Annexes

Annexe 1 :
Méthodologie de travail

Annexe 2 :
**Présentation des associations et évènements
rencontrés au cours de l'enquête**

Annexe 3 :
Présentation de la FAFRAD

Annexe 1

Méthodologie de travail

J'ai proposé une méthodologie d'enquête dans mon projet de stage. Cependant nous l'avons révisée avec ma responsable de stage parce qu'elle n'était pas adaptée aux associations que j'allais rencontrer, ni à la thématique qui était très floue pour les associations. Cela explique le décalage entre la méthodologie d'enquête qui est mentionné sur ma fiche de mission de stage (l'avenant pédagogique) et celle qui a été réalisé.

1. La problématique

A la suite du mémoire, on sait que les OSIM ne sont pas très présente dans les campagnes et réseaux d'éducation au développement et à l'action humanitaire, on sait qu'elles font quelques fois encore l'objet de fausses représentations mais l'on ne sait pas ce qu'elles font. Mais alors que font-elles, pouvons-nous se demander après la lecture du mémoire ? La problématique de cette nouvelle enquête est donc d'identifier les actions des associations africaines en éducation à la citoyenneté.

2. Les objectifs

L'enquête a pour objectif d'appréhender la diversité des actions, menées par les associations de la FAFRAD, pouvant comporter une dimension d'éducation à la citoyenneté. Il s'agit d'une enquête qualitative, qui vise à présenter le panel des actions pouvant exister dans ce domaine.

Cette enquête permet :

A la FAFRAD :

- De mieux connaître ses membres et usagers. De mieux répondre aux besoins et préoccupations de ses membres et usagers.
- De participer activement à la dynamique des réseaux et campagnes d'éducation au développement et à la solidarité internationale.
- D'enrichir le débat actuel sur le thème de la citoyenneté, en affirmant la particularité des associations issues de l'immigration africaine.

Aux membres de la FAFRAD :

- D'échanger leurs expériences, outils et compétences dans ce domaine
- De créer de nouveaux contacts entre les associations de la FAFRAD

A l'ensemble du milieu associatif :

- D'enrichir les connaissances et pratiques connues par de nouvelles.
- D'apporter une pluralité d'expériences et de point de vue dans le domaine de l'éducation au développement et de la citoyenneté
- De prendre du recul, remettre en question les anciennes pratiques pour les rendre meilleures

3. L'échantillon

Cette enquête se déroule auprès des associations membres et usagers de la FAFRAD qui se situent dans la région Parisienne.

Un échantillon fut établi. Il a pour objectif de représenter la diversité des associations de la FAFRAD. Cet échantillon a été établi à partir de la diversité des associations de la FAFRAD.

Cet échantillon se fonde sur la prise en compte de différentes distinctions :

La taille de l'association. Petite association, c'est-à-dire quasiment aucun financement extérieur à l'association, très peu de membre et de rayonnement comme l'association *Anâbé*
Grande association, c'est-à-dire avec des financements publics et privés, un grand nombre d'adhérents et un rayonnement au moins national comme *Promotion Humaine et Santé Publique (PHUSAP)*...etc.

L'intervention géographique de l'association : Dans les quartiers en France comme l'association *Relais Citoyens*, en France seulement, comme l'association *Nianadougou*, en France et en Afrique comme *SOBA*, à l'internationale comme *l'association internationale pour la paix dans le sport (AIPS)* ...etc.

La thématique de l'association : La santé comme PHUSAP, le sport comme AIPS, le développement comme *l'association du Guidimaxa* ..etc

Mise en forme: Puces et numéros

Les membres de l'association ou du groupe: Les femmes comme *l'Association Nationale Femmes Relais Médiatrices interculturelles*, les jeunes comme le groupe jeunesse de la FAFRAD ou *l'association pour la rénovation du N'Dioum* ... etc.

L'origine des membres de l'association: L'origine ethnique comme *l'association des Haratines de Mauritanie en Europe*, l'origine régionale comme *l'association pour la rénovation de N'Dioum*, l'origine nationale comme *l'association Immigration, Développement Démocratie* ...etc.

Les associations déclarées et les associations de fait: le collectif des associations mauritaniennes est une association de fait.

Au total j'ai réalisé une quinzaine d'entretien et j'ai rencontré plus d'une trentaine d'associations au cours des différentes réunions.

4. Les indicateurs

Le concept *d'éducation à la citoyenneté* est une notion abstraite. Les indicateurs, qui sont concrets et objectifs, permettent de définir ce concept.

Ces indicateurs permettent d'identifier, sur le terrain, les actions d'éducation à la citoyenneté. Ils sont alors à utiliser tout au long de l'enquête que se soit au niveau des entretiens et observations.

Concept : Education à la Citoyenneté

Education	Activités interactives Participation du public	Débats. Interventions du public. Echanges entre le public et les associations,
Dimensions	Composantes	Indicateurs <i>L'implication du public et des associations qui sensibilisent en ce qui concerne ...</i>
	Organisation	Contacts avec les partenaires. Gestion des moyens. Communication.
	Animation	Programme de la journée. Accueil. Médiation lors des activités
	Evaluation	Bilan collectif. Bilan individuel.
Citoyenneté	Responsabilité individuelle	Prise des décisions. Elaboration de propositions. Reconnaissance de ses erreurs.
	Respect de l'Autre	Ecoute. Tolérance des avis contraires. Gestion des stéréotypes : absence de misérabilisme du Sud et d'impérialisme du Nord.
	Inter culturalité	Interactions entre des personnes d'origine diverses, d'ages différents, de sexes différents. <u>Mélange, échange des pratiques culturelles.</u>
	Conscience des interactions Nord-Sud	Prises en compte des relations Nord/ Sud dans les sujets abordés.
	Engagement pour un monde plus juste	Ecoute. Tolérance des avis contraires. Prise des décisions. Elaboration de propositions. Reconnaissance de ses erreurs. Respect de l'environnement. Participation aux tâches. Engagement associatif/ politique. Consommation de « produits équitables ».

Les outils d'enquête

Mise en forme: Puces et numéros

L'entretien, la recherche documentaire et l'observation ont été les trois outils utilisés pour cette enquête leur diversité permet de croiser les informations recueillies et d'enrichir les points de vue. Le questionnaire n'a pas été utilisé parce qu'il n'a pas été considéré comme un outil approprié pour réaliser cette enquête. Il s'agit d'une enquête qualitative. Le questionnaire est un outil qui permet d'avoir un résultat quantitatif ce qui n'est pas l'objet de l'enquête. En outre le sujet étudié n'est pas identifier pas les associations. Il est alors nécessaire d'étudier ce sujet de manière contournée.

a. L'entretien

La prise de rendez-vous :

Elle se faisait soit par téléphone, soit par rencontre directe. Je laisse le choix du jour (week-end compris), de l'heure (soirs compris), et du lieu (à la FAFRAD, aux bureau de l'association de mon interlocuteur ou chez lui) à mon interlocuteur.

- *Par téléphone :*

Lorsque je ne connaissais pas la personne que je souhaitais solliciter pour un entretien, je lui mentionnais quelle était la personne qui me l'avait conseillée afin de créer un lien par personne interposée et d'installer la confiance.

- *Par rencontre :*

J'ai rencontrée plusieurs associations lors de mes présences à la FAFRAD, ou lors de ma participation à différentes réunions associatives. Dans ce cas, ce fut moi qui les sollicitais pour une rencontre après m'être présenté ou elles qui demandaient à me rencontrer quand elles connaissent mon sujet d'étude.

- L'environnement :

Les entretiens se déroulaient où le souhaitaient mes interlocuteurs.

- *Aux bureaux de la FAFRAD (Paris et Bobigny):*

Ce lieu offre un cadre professionnel qui pouvait peut-être déstabiliser certains de mes interlocuteurs. J'insistais alors sur le fait que j'étais là pour apprendre.

- *Aux bureaux des associations rencontrées ou aux domiciles des personnes rencontraient :*

Ces lieux offraient de suite une espace de convivialité et de confidentialité. On me servait le thé, on m'invitait à déjeuner, à revenir. Cela permettait que je rencontre plusieurs personnes de l'association et participe aux réunions.

Le déroulement de l'entretien :

- Durée :

Les entretiens duraient entre 1h30 et 3h.

- Présentation des objectifs :

Si l'association n'a pas identifié ces actions comme des actions d'éducation à la citoyenneté (absence de ce terme dans les plaquettes, discours ou objectifs de l'association), je leur demande de m'expliquer ce qu'elles font comme actions en France (les actions à l'étranger sont évoquées de manière brèves) et je concentre l'entretien sur les actions d'éducation à la citoyenneté.

Si les actions de l'association ont été identifiées comme telles, alors nous concentrons, dès le départ, l'entretien sur ces actions.

- Présentation du déroulement de l'entretien :

J'informe mon interlocuteur qu'il s'agira de questions ouvertes qui lui permettent de me dire tout ce qu'il désire. J'insiste sur le fait que je suis là pour apprendre, écouter. Je fais tout pour que mon interlocuteur n'ait pas l'impression de passer un examen mais plus d'instruire quelqu'un. Je l'informe que nous avons tout le temps qu'il souhaitera y consacrer. Je suis à l'écoute et manifeste un vif intérêt pour ce qu'il me raconte afin de le mettre en confiance.

- La réalisation de l'entretien :

- La prise de note :

J'ai choisi la prise de note plutôt que l'enregistrement en accord avec ma responsable de stage qui trouve aussi cela plus judicieux. Les interlocuteurs pouvaient être intimidés par l'enregistrement. La prise de note permet plus d'intimité dans les propos.

- La grille d'entretien :

Une grille d'entretien a été établie lors de la définition de l'enquête. Seulement pendant les entretiens j'ai préféré fonctionner par questions ouvertes. Ainsi mon interlocuteur avait la parole plus libre. De mon côté je faisais en sorte de recueillir les informations nécessaires. Cette parole libre, et la confiance que j'ai su installer à mes interlocuteurs de parler de leur investissement citoyen au niveau associatif, professionnel et syndical. Plusieurs m'ont aussi fait part de leurs parcours migratoires afin de me faire comprendre leur engagement militant et philosophie de vie.

Grille d'entretien

Organisez vous des conférences, débats, séminaires, ateliers Forums, animations scolaires, animations de quartiers, projections vidéos, expositions, spectacles ... ?

Produisez vous des documents écrits pour le public, des vidéos, expositions, spectacles ... ?

Formes des actions

Quels sont les évènements qui vous amènent à réaliser ces actions ?

Place de ces actions dans les activités de l'association

A quel rythme réalisez vous ces actions ? Combien avez-vous organisé d'actions les douze derniers mois ?

Dans le cadre d'un programme d'activité prévisionnel. De manière occasionnelle.

Y-a-t-il une continuité dans les actions que vous réalisez ? Pourquoi ?

Un projet dans un pays du sud ou en France. L'investissement des journées comme les journées contre le racisme, de la femme. Un événement propre à votre pays d'origine. Des faits d'actualité, lesquels,..

Combien de personnes participent à ces actions ?

Public visé lors de ces actions

Quels sont les types de publics qui participent à ces actions ?

Quelles sont les thématiques abordées lors de ces actions ?

Thématiques et valeurs de ces actions

Est-ce que vous souhaitez transmettre des valeurs lorsque vous réalisez ces actions ? Quelles sont ces valeurs ?

Objectifs de ces actions

Quels sont les objectifs de ces actions ?

Souhaitez-vous modifier le comportement, l'attitude du public lorsque vous réalisez ces actions? Quels sont les changements que vous valorisez ?

Quelle est la dimension de ces actions ? Communication, information, réflexion, sensibilisation, revendication, animation, éducation ?

Quel est le statut des personnes qui réalisent ces actions ?

Membres du bureau et CA, membres adhérents, salariés.

Les moyens pour réaliser ces actions

Moyens humains

Quelle est la profession ou compétences (autres que professionnelles) des personnes réalisant ces

Quels sont les moyens financiers dont vous disposez pour réaliser ces actions ?

actions ? A-t-elle une importance lors de la réalisation de l'action ? Pourquoi ?

Moyens financiers

Cotisation. Subvention : Qui vous finance ? Activités génératrices de revenus : Quelles sont ces activités ?

Moyens techniques

Comment faites-vous pour disposer des locaux et du matériel nécessaire (rétroprojecteur, micro, matériel vidéo ...etc.) à la réalisation de ces activités ?

Les partenariats

Organisez-vous des actions avec d'autres structures ? Lesquelles ? Pourquoi ?

Associations de solidarité internationale issues de l'immigration. Associations de solidarité internationale. Structures d'éducation populaire (ex : Centre sociale, Maison de quartier...).

Au cours de ce travail en partenariat, parvenez vous à affirmer vos objectifs et valeurs ?

Structures d'information jeunesse (ex : CIO, CIJA ...). Etablissements scolaires. Collectivités locales ...etc.

D'autres structures font-elles appel à vous pour des actions de ce type ? Si oui, que vous demandent-elles ?

Forces et faiblesses

Quels sont les obstacles que vous rencontrez lors de la réalisation de ces actions ?

Quelles sont les facilités que vous rencontrez lors de la réalisation de ces actions ?

Quels sont les atouts de votre association pour mener ces actions ?

Intitulé de ces actions

Comment appelez vous ces actions ?

Considérez-vous que ces actions entre dans le champ de

L'éducation au développement

L'éducation interculturelle

L'éducation à la citoyenneté

L'éducation à la citoyenneté mondiale

Autre :

Pourquoi ?

Remarques

Avez vous d'autres choses à dire à ce sujet ?

Avez-vous des documents à partager ?

Avez-vous des contacts à partager ?

- *L'échange :*

Après deux heures d'entretiens, mes interlocuteurs me posaient souvent à leur tour des questions. J'étais alors amené, quelques fois à leur faire part de mon projet professionnel, mon parcours universitaire, mes voyages internationaux.

Mes connaissances du milieu associatif m'ont permis de mettre en lien quelques associations que j'ai rencontrées et qui avaient besoin l'une de l'autre.

b. La recherche documentaire

Je me suis appuyée sur la recherche documentaire déjà réalisée dans le cadre du mémoire parce que le stage avait pour objectif les rencontres associatives de terrain. J'ai alors invitée l'ensemble de l'équipe de la FAFRAD à s'investir dans cette recherche documentaire. Le président de Nord Ouest Africa m'a alors proposé deux ouvrages, dont un roman. L'association IDD m'a aussi conseillée une thèse que j'ai pu consulter. Ces deux documents apportent un regard enrichissant à l'enquête parce qu'ils sont de nature très différente avec les documents de la bibliographie de départ. La bibliographie proposée à la fin du recueil est en fait celle de mon mémoire adaptée au recueil et enrichie de quelques titres.

c. L'observation

- *En fonctions d'indicateurs :*

J'ai pu réaliser quelques observations lors des réunions de travail ou des événements organisés par les associations. Ces observations étaient réalisées en fonction des indicateurs et dans un esprit de pluralité de l'information. Elles cherchaient à identifier les relations entre le public et les animateurs de la réunion ou de l'évènement: identifier le public (âge, sexe, origine, nombre, disposition), identifier l'action (type d'action, durée, moyen mis en oeuvre, organisation, disposition des lieux), identifier la pédagogie (dans quelle mesure participe le public et les organisateurs ?)

- *Observation participative :*

Il était très difficile pour moi de rester dans mon rôle d'observatrice surtout que je savais que ma participation était sollicitée. Aux réunions du groupe jeunesse du FORIM j'ai été

amené à faire plusieurs propositions, je suis aussi intervenue dans les autres réunions auxquelles j'étais présente.

6. Analyse des résultats

Une fois les informations recueillies, je les ai croisées entre elles afin de les mettre en interaction et de donner un sens à leur capitalisation.

Dans un premier temps, sont apparus clairement les nombreux témoignages sur l'engagement citoyen et les distinctions entre les différentes dimensions de la citoyenneté. J'ai alors pu enrichir la réflexion sur la citoyenneté (que j'avais déjà élaboré dans la rédaction de mon mémoire à travers ma précédente enquête) des témoignages apportés par les associations rencontrées.

Ensuite, les résultats de l'enquête se sont présentés comme des exemples d'actions que j'ai alors choisi de présenter sous la forme d'un recueil, ce qui n'était pas projeté auparavant. Les informations avaient quelques choses de pratique, voir technique et cette forme me paraissait correspondre aux résultats. En outre le recueil, avec ces exemples concrets est plus facilement maniable pour des acteurs de terrain qu'une réflexion théorique.

Enfin, les résultats de l'enquête montraient aussi que les associations ne connaissaient pas les dispositifs existants, à savoir les réseaux et campagnes d'éducation au développement. J'ai alors choisi de compléter ce recueil d'une troisième partie qui présenterait rapidement les moyens d'action afin de répondre aux difficultés que rencontrent les associations. - Proposer des moyens d'actions

7. Questions, perspectives

Cette enquête terminée et débouchant sur des informations pratiques pour les associations, de nouvelles questions se posent. Les associations désirent-elles faire partie de ces réseaux? Quels mécanismes mettre en œuvre pour créer une dynamique de réseau entre les acteurs déjà mobilisés et les associations issues de l'immigration africaine ?

Annexe 2

Présentation et coordonnées des structures rencontrées

Présentation et coordonnées des associations rencontrées

Nom de l'association & pays d'intervention	Personnes rencontrées & Coordonnées	I. <u>Domaine d'activité</u>	Expérience particulière
<p align="center"><u>Anâbé</u> Côte-d'Ivoire, France</p>	<p align="center">Mr Gada, président Contact par la FAFRAD</p>	<p align="center">Participation au développement de Prévention des IST au prés des immigrés en région île de France</p>	<p align="center">Sensibiliser les migrants ici pour que lors de leur séjour au pays ils soient conscientisés et sensibilisés à leur tour</p>
<p>Association des Haratine de Mauritanie en Europe (AHME) Internationale</p>	<p>Mr Ciré Mohamed Yahya Ould, président 01.43.51.15.26 mahamed.cire@wanadoo.fr</p>	<p>Abolition de l'esclavage en Mauritanie par un travail de dénonciation de la complicité de l'Etat Mauritanien et de sensibilisation de l'opinion de la population et des politique européenne.</p>	<p align="center">Action de revendication. Bulletin d'information</p>
<p>Association Internationale pour la Paix dans le Sport (AIPS), Internationale</p>	<p>Mr Kaba Mané, président www.lapaixdanslesport.com aips-sport@lapaixdanslesport.com 01.49.42.73.78/ 06.67.81.55.35</p>	<p>Projet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Journée mondiale de la paix dans la sport - Premiers jeux internationaux pour les jeunes de moins de 18 ans. - Enseignement de la paix dans le sport dans les écoles. 	<p align="center">Education à la paix, au respect par le sport et la musique</p>
<p>Association pour la Développement du Burkina-Faso (ADB) Burkina Faso, France</p>	<p>Mr Kaboré Théodore, président 01.49.80.06.03</p>	<p>Au Burkina Faso : réinsertion professionnelle de jeunes séropositifs par la réparation de vieux vélos qu'ils mettent en vente par la suite. Lutte contre le SIDA en direction des migrants en France et des populations au Burkina Faso</p>	<p align="center">Approche du public pour les sensibiliser aux problèmes du SIDA.</p>
<p>Association Nationale</p>	<p>Mm Samparé, directrice Permanence : Quartier de</p>	<p>Participation à l'intégration des femmes:</p>	<p>Action d'éducation populaire avec les</p>

Femmes Relais Médiatrices interculturelles	l'abreuvoir, 3 place des Nations Unies, Bobigny 01.48.50.24.27	Information et accompagnement administratives des femmes en ce qui concerne la santé, l'éducation ; l'accès aux droits, le logement. Alphabétisation, travaux de coutures, loisirs.	femmes.
Association pour la rénovation de N'Diom Sénégal, France	Mr Thiam Saïdou, chef de projet Contact par Relais Citoyen	- Participer au développement de la région de N'Diom : alphabétisation, aide à l'insertion professionnelle - Participer à l'intégration des personnes originaire du N'Diom en région Parisienne	Préparation d'un chantier jeunesse de solidarité internationale avec le Sénégal
Collectif des associations Mauritaniennes	Samba Diawara, représentant du collectif lors du Forum. 06.20.21.67.14	Organisation du premier forum des associations Mauritaniennes.	Organisation du premier forum des associations Mauritaniennes le 17 Avril
Fédération des Associations Franco-Africaine pour le développement (FAFRAD)	Sadio, responsable de la jeunesse Contact par la FAFRAD	Accompagnement des promoteurs de projet Africains Animation associative	Chantier Jeunesse de solidarité internationale avec le Mali. Bulletin d'information

<p>Forum des Organisation Issues des Migrations (FORIM) Nationale</p>	<p>Groupe Jeun esse Contact du FORIM : 14 Passage Dubail 10° PARIS Tél : 01 46 07 61 80 / 01 44 72 02 88/ Fax : 01 42 09 13 98 Site : http://www.forim.net/ E-mail : forim@free.fr</p>	<p>Préparation de la rencontre nationale des jeunes autour des thématique de l'intégration, l'insertion, le dialogue interculturel, intergénérationnel, la citoyenneté, le co- développement ...etc.</p> <p>Pédagogie de projet avec un groupe de jeunes autour de l'organisation d'une rencontre nationale.</p>
<p>Gidimaxa - Gikke Mali, France</p>	<p>Mr Soumaré, president ader@wanadoo.fr</p>	<p>Participation au développement de la région du Gidimaxa- Gikke</p> <p>Education à la citoyenneté ayant pour objectif la solidarité internationale.</p>
<p>Immigration Développement Démocratie (IDD) Maroc- France</p>	<p>Claire Le Goff 01.55.79.09.34 www.idd-reseau.org</p>	<p>Projet de construction de 10 bibliothèques au Maroc L'éducation au développement auprès des associations membres du réseau.</p> <p>Création d'un poste de médiatrice pour l'éducation au développement Participation et retransmission d'une formation à l'éducation au développement dispensé par le Programme Terre d'Avenir.</p>
<p><u>Nianadougou</u> Mali, France</p>	<p>Mm Kanté, presidente nianandougou@yahoo.fr</p>	<p>Participation au développement de 17 villages: création de pont, d'un centre de santé, d'une école. Participation à l'intégration des immigrés en France : accompagnement administratif Médiation de couple, entre parents et enfants</p> <p>Dialogue interculturel et inter générationnel autour du retour au pays d'origine entre les parent et les enfant.</p>
<p>Nord-Ouest Africa</p>	<p>Thomas Omores, présid ent 5 allée de l'Iles de France 78130 Les mureaux Tel : 01.30.99.74.91</p>	<p>Etudes de terrain et réalisation pour valoriser l'activité économique des femmes en Afrique</p> <p>Montage d'un char de carnaval dans le but de sensibiliser la population des Mureaux aux problèmes de l'eau en Afrique</p>

<p>Promotion Humaine & Santé publique (PHUSAP) Internationale</p>	<p>Mr Sossougah Pierre, président Permanence : Centre de Loisirs Les loups B 145, Chemin des Loup 93420 Villepinte 01.48.60.93.81 www.phusap.fr phusap.France@free.fr</p>	<p>Favoriser l'insertion des jeunes et adultes issus de la migration : alphabétisation, danse et expression corporelle Education à la santé : prévention des IST, des drogues ; pratique du sport de détente</p>	<p>Approche du public pour la réalisation d'action d'éducation à la santé.</p>
<p>Les Relais Citoyens Mureaux, Région Ile de France</p> <p>SOBA «La grande maison» Burkina-Faso</p>	<p>Mr Sako Moussa, president 2 allée des Viloette, B.P. 2094 78130 Les Mureaux 01.34.74.99.64/ 01.30.99.27.69 lesrelaiscitoyens@wanadoo.fr</p> <p>Mr Konate Moussa, president 01.45.99.30.07 06.89.41.73.66</p>	<p>Créer une dynamique positive au sein de la population des Mureaux, en ce qui concerne l'éducation, le sport, les loisirs, l'emploi, le droit des femmes, le dialogue sociale, les problèmes familiaux.</p> <p>Participation au développement de l'éducation, de la santé, de la vie économique, sociale et culturelle du département de D'Jibasso dans la province de la Kossi.</p>	<p>Préparation d'un projet de formation au comportement citoyen dans les enceintes de la SNCF et dans le quartier Médiation scolaire</p> <p>Réalisation d'une conférence téléphonique diffusée en directe à la radio entre les partenaires du Burkina Faso et ceux de France.</p>

Annexe 3 :

Présentation de la FAFRAD

Présentation de la Fédération des Associations Franco-Africaines pour le Développement (FAFRAD)

La FAFRAD a été créée en mai 1992 (Journal Officiel du 6 janvier 1993) pour répondre à un besoin de décroisement et de partenariat du milieu associatif franco-africain.

La FAFRAD est passé de 70 membres à 107 membres en 2004. Les adhérents sont des associations issues de l'immigration ou non, résidents sur le territoire français mais aussi en Afrique (Comores, Mali, Mauritanie, Sénégal, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire etc) et en Europe.

Les activités de la FAFRAD :

Le rôle d'interlocuteur avec les pouvoirs publics et les autres réseaux associatifs :

L'équipe animation associative a aussi pour rôle d'informer les associations membres de la FAFRAD, des dispositifs et débats associatifs et institutionnels qui peuvent les concerner. Elle joue ainsi un rôle d'interface avec les pouvoirs publics ou les autres réseaux associatifs tels que le FORIM dont elle est membre.

L'animation associative :

Elle a pour rôle de soutenir, informer et former ses associations membres sur le fonctionnement associatif. Pour se faire, la FAFRAD peut se rendre aux réunions organisées par les associations qui les y convient. La FAFRAD organise aussi des temps de formation pour remplir ce rôle. Elle met à disposition de ses associations des salles de réunions, un ordinateur et le savoir faire de ses employés.

L'accompagnement de projet :

La FAFRAD propose un appui au montage de projet économique des personnes ou associations issues de l'immigration. Il peut s'agir de projet se déroulant à l'étranger ou en France.

L'animation Jeunesse :

Cette activité est en cours d'identification. La FAFRAD a pu constater la difficulté que rencontre ces jeunes au niveau de leur insertion sociale et professionnelle. Elle veut maintenant développer un service au niveau de l'orientation, l'insertion et le suivi sociale et professionnel de la jeunesse issue de l'immigration.

Un projet de chantier jeunesse de solidarité internationale avec le Mali est actuellement en cours d'élaboration. La FAFRAD participe aussi au groupe de travail Jeunesse du FORIM.

FAFRAD Paris

17, rue de Pali Kao

75020 PARIS

01. 47. 97. 13. 99

FAFRAD.paris@free.fr

FAFRAD@free.fr

www.FAFRAD.org

FAFRAD Bobigny

6, rue des bons enfants

93000 Bobigny

01.41.50.31.13